N°369 du mercredi 13 décembre 2023 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Assassinat de Samuel Paty : jusqu'à six mois ferme pour les six collégiens

Faits divers page 14

La Place des services, remède aux cœurs de villes abandonnés ?



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Dossier page 2

De nombreuses communes de la Vallée de Seine s'apprêtent à miser sur la Place des services, concept de conciergerie d'hyper-proximtié du groupe La Poste, pour tenter de redynamiser leur centre-ville. La première des Yvelines verra le jour à Épône en début d'année, tandis que la Mairie d'Issou sonde ses habitants pour connaître leurs attentes quant à ce nouveau lieu, alliant présence humaine et services connectés.



Actu page 4

VALLEE DE SEINE

Aubergenville, Villennes... Le territoire se prépare pour accueillir le RER E

VALLEE DE SEINE
Des futures pistes cyclables entre Juziers et Gargenville Page 7

LES MUREAUX
L'Extratypik rafle une nouvelle fois la mise Page 8

MANTES-LA-JOLIE
Une rencontre publique annulée à cause de la venue du député Louis Boyard Page 10

EPONE
Un bébé retrouvé mort dans un hôtel, les parents nient Page 14

BASKET-BALL
Poissy perd le derby d'un souffle Page 16

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Samuel Paty illustré sous les traits de *Crayon Noir* Page 18

VERNEUIL-SUR-SEINE

Déviation de la RD154 : nouveau coup d'arrêt pour le projet

Actu page 6



Actu page 7

YVELINES

Démocratie locale : les élus minoritaires dénoncent un « *modèle à bout de souffle* »



MORAD ATTIK

Actu page 10

MANTES-LA-JOLIE

Kesk'IA, joindre les jeunes des QPV et l'intelligence artificielle

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

YVELINES

La Place des services, remède aux cœurs de villes abandonnés ?

De nombreuses communes de la Vallée de Seine s'apprêtent à miser sur la Place des services, concept de conciergerie d'hyper-proximtié du groupe La Poste, pour tenter de redynamiser leur centre-ville. La première des Yvelines verra le jour à Épône en début d'année, tandis que la Mairie d'Issou sonde ses habitants pour connaître leurs attentes quant à ce nouveau lieu, alliant présence humaine et services connectés.

MAXIME MOERLAND

« *C'est un projet qui vise à redonner sens et vie à la place Montalet* ». Le mercredi 29 novembre, les Issoussoises et Issoussois étaient invités à la salle Ravel par le maire Lionel Giraud, pour une réunion publique sur un concept encore obscur pour le territoire et ses habitants : la Place des services. La municipalité s'intéresse de près à ce dispositif du groupe La Poste, qui prend la forme d'une conciergerie d'hyper-proximité : au-delà d'un espace postal permettant d'expédier ou recevoir des colis, elle propose différents services adaptés aux besoins des habitants et du lieu dans lequel elle s'implante.

« *Ce concept est un projet qu'on a développé pour répondre aux problématiques de certains quartiers d'avoir une désertification, avec des habitants qui n'y trouvent plus leur compte*, détaille Tania Saillard, responsable du marché de l'hyper-proximité et de la Place des services pour le groupe La Poste. *C'est une solution globale, et c'est aux habitants eux-mêmes de réfléchir à ce qu'ils veulent comme services et solutions commerciales* ».

Par les habitants, pour les habitants

C'était d'ailleurs l'objectif de cette réunion publique : sonder les riverains pour connaître leurs envies. Car aucune des 12 Places des services déjà existantes dans l'Hexagone ne ressemble à une autre. À Chatillon (Hauts-de-Seine), on y trouve une boutique éphémère où les artisans du coin exposent leurs produits, un point presse, ou encore une consigne connectée. À Haguenau (Bas-Rhin), les boulangers y proposent leurs pains et viennoiseries, tandis qu'un service de click and collect permet d'acheter les articles de différents commerçants locaux. À Cheval-Blanc (Vaucluse), on peut même y passer le code de la route !

« *Il y a des villes qui ont plus de commerces que d'autres, des quartiers avec plus de personnes âgées ou, au contraire, de jeunes ou de familles, donc forcément les attentes ne sont pas les mêmes*, poursuit Tania Saillard à l'attention des participants à la réunion. *En fonction du souhait que vous avez de poursuivre le projet, on organisera des ateliers de travail avec les habitants pour vous faire réfléchir, et savoir ce que vous souhaitez en bas de chez vous* ».

Conciergerie, prêt d'objets, lieu de rencontre

La réunion publique n'ayant pas fait foule, il reste encore du chemin pour que le projet voit le jour à Issou. À Épône, cependant, on est déjà sur du concret. L'ancienne mairie sera transformée en Place des services au début de l'année 2024. Celle-ci se dotera des services postaux, de l'habituelle conciergerie pour récupérer des commandes passées chez vos commerçants, mais aussi d'un système de prêt d'objets : vous avez besoin d'un appareil à raclette pour votre repas entre amis ? D'une perceuse pour vos travaux du dimanche ? Vous pourrez l'emprunter à un autre habitant du quartier, le tout grâce à l'application dédiée qui permettra de les mettre les habitants en relation.


LA POSTE

L'ancienne mairie sera transformée en Place des services au début de l'année 2024.



LA POSTE

L'année prochaine, plus de 40 Place des services ouvriront en France, dont celle d'Épône qui sera la première des Yvelines, et la seconde d'Île-de-France.

L'aspect numérique du concept ne doit pas éclipser la présence permanente du postier-régisseur, qui entretient un lien tout particulier avec les riverains. « *Il connaît les habitants, les commerçants du secteur, et travaille selon des horaires fixés selon les besoins du quartier*, ajoute Tania Saillard. *La Place des services doit être un lieu pour se retrouver, passer un moment avec ses voisins ou ses amis* ».

Ce nouveau tiers-lieu épônois se dotera également d'un espace de coworking et de télétravail géré en régie par la Mairie, ainsi que d'une salle événementielle à destination des entreprises, et d'un espace de télémédecine. Une pierre de plus dans le projet de redynamisation du centre-ville voulu par la municipalité, après le lancement du marché de food-truck, et l'ouverture de la boutique Mon Ptit Lait.

« *Pour éviter que le centre-bourg meure à petit feu, on voulait créer une zone d'attractivité pour que les commerces puissent continuer à exister*, développe le maire d'Épône Ivika Jovic. *On a cherché des idées, puis on a vu ce concept à Châtillon, alors on les a démarchés au salon des maires* ».

« Créer une zone d'attractivité »

Comme le souligne l'édile, il s'agissait également d'une occasion en or pour valoriser le patrimoine local. « *L'ancienne mairie était en état de délabrement. Grâce à ce projet, on réhabilite cet immeuble remarquable à moindre coût* ». Les travaux devraient arriver à leur terme à la fin du mois de janvier, pour une ouverture prévue courant février.

L'année prochaine, plus de 40 Place des services ouvriront en France, dont celle d'Épône qui sera la première des Yvelines, et la seconde d'Île-de-France. Le dispositif créé en 2022 semble en tout cas promis à un bel avenir, avec pas moins de 400 ventes déjà signées, que ce soit en milieu rural ou urbain. « *C'est un projet auquel on a réfléchi il y a 4 ans*, relate Lydie Lienhart, déléguée territoriale du groupe La Poste pour les Yvelines. *On est continuellement en train de se réinventer, car le courrier n'est plus notre fer de lance, il faut donc réfléchir à autre chose. Les bureaux de poste coûtent de l'argent, mais on n'a pas envie de quitter les zones rurales. Il faut donc être présent sous d'autres formes, et la Place des services en fait partie* ».

Dans les Yvelines, bon nombre de communes ont été séduites par le dispositif et devraient l'accueillir dans les années à venir, parmi lesquelles Buchelay, Carrières-sous-Poissy, Les Mureaux, Chatou ou encore Chambourcy. ■

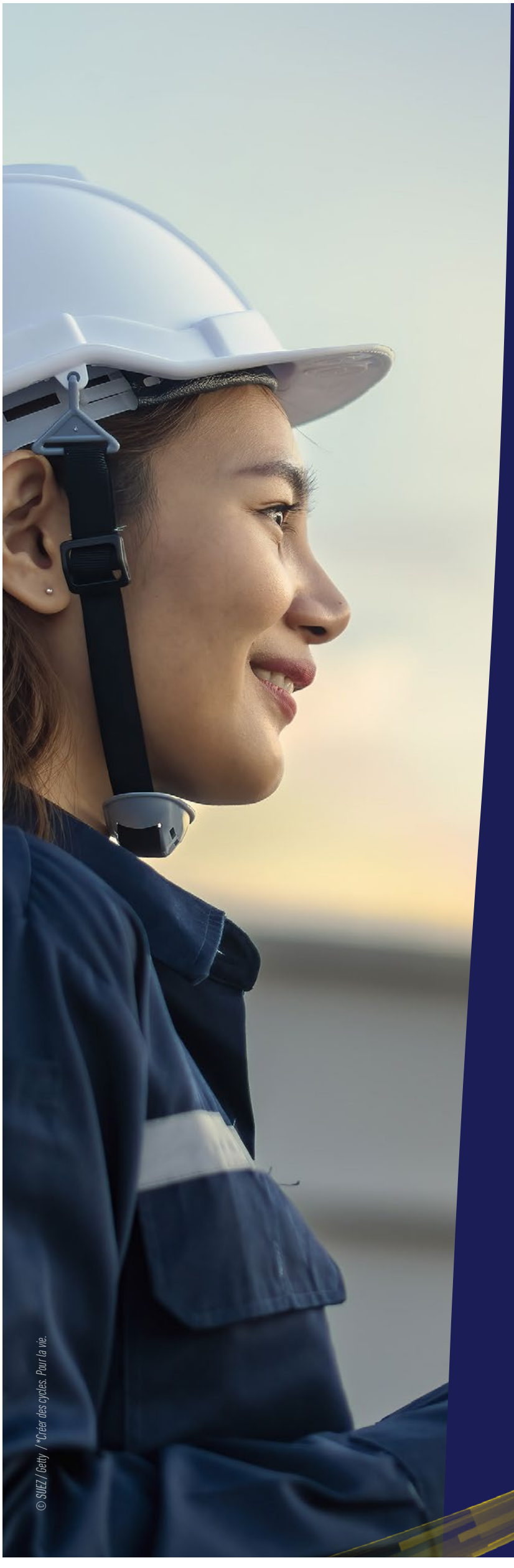

suez

CREATING CYCLES. FOR LIFE.

LE PARTENAIRE DE CONFIANCE

POUR LES SOLUTIONS CIRCULAIRES DANS L'EAU ET LES DÉCHETS.

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants.

SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes, de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

VALLEE DE SEINE

Aubergenville, Villennes… Le territoire se prépare pour accueillir le RER E

Le mercredi 6 décembre était la journée d'Eole en Vallée de Seine, avec deux inaugurations en grande pompe : celle du pôle gare de Villennes-sur-Seine, et celle du bâtiment voyageur d'Aubergenville-Élisabethville.

MAXIME MOERLAND

« *Vous êtes sûrs qu'elle a un pass Navigo ?* » C'est sous le regard amusé des usagers de la gare que Valérie Pécresse, présidente de la Région et d'Île-de-France Mobilités, a franchi les portiques de la station d'Aubergenville-Élisabethville pour l'inauguration du bâtiment voyageur. Elle était accompagnée pour l'occasion du président du Département Pierre Bédier, de la présidente de la communauté urbaine Cécile Zammit-Popescu ou encore du sous-préfet de Mantes-la-Jolie Jean-Louis Amat, pour cette journée dédiée au prolongement du RER E en Vallée de Seine.

Avant d'emprunter la ligne J pour venir inaugurer la gare aubergenvilloise, tout le gratin politique local avait rendez-vous à Villennes-sur-Seine. Le maire Jean-Pierre Laigneau les accueillait pour présenter le nouvel aménagement du pôle gare qui, fait assez rare pour être souligné, a vu ses travaux finir en avance. Il s'agit du premier d'une longue série a avoir été réalisé, en attendant Poissy, Les Clairières de Verneuil ou encore Les Mureaux. « *Nous sommes bien loin de la gare routière que certains redoutaient,* s'est félicité l'édile local. *Ce pôle gare est un lieu de rencontre et de partage qui contribue à conserver l'esprit village de Villennes* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Avant d'emprunter la ligne J pour venir inaugurer la gare aubergenvilloise, tout le gratin politique local avait rendez-vous à Villennes-sur-Seine.

L'objectif principal de cet aménagement ? Faciliter l'accès du pôle gare Eole aux 1700 usagers qui emprunteront quotidiennement le nouveau RER. La reconfiguration du parvis a permis la reprise et la clarification des voiries et pistes cyclables, la mise en place de nouveaux abribus, la sécurisation des accès piétons et surtout la mise en accessibilité de la gare aux personnes à mobilité réduite, sans parler d'une végétalisation massive de la place de la Libération.

Une fois le ruban coupé, les élus ont donc pris la direction de la gare d'Aubergenville-Élisabethville, où le maire Gilles Lécole les attendait avec une certaine excitation. Il faut dire que l'ancien cheminot attendait de pied ferme cette gare nouvelle génération. « *Ce réaménagement est un enjeu majeur pour la dynamique actuelle et future d'Aubergenville*, a-t-il déclaré tout en rendant hommage à Sophie Primas, aujourd'hui sénatrice mais qui avait lancé le projet lors de son mandat de maire. *Le centre-ville était historiquement autour de la mairie mais aujourd'hui, avec la transformation du logement et la dynamique économique, il se situe autour de cette gare* ». Celle-ci est désormais dotée de nouveaux services, d'un espace d'attente connecté, et d'une consigne sécurisée pour garer son vélo, renforçant son aspect multimodal. L'accent a été mis, encore une fois, sur l'accessibilité et l'accroissement de la capacité d'accueil.



LA GAZETTE EN YVELINES

À Aubergenville, l'accent a été mis sur l'accessibilité et l'accroissement de la capacité d'accueil.

Petit à petit, les gares du territoire se transforment pour le transport de demain. À Aubergenville et Villennes-sur-Seine, désormais, tout est prêt… sauf le fameux RER, fameuse « *renaissance de la Vallée de Seine* » comme aime le rappeler Pierre Bédier. « *Eole va être un changeur des règles du jeu, un train du futur qui va vous desservir et vous amener dans des conditions de confort inégalées à la gare Saint-Lazare* », a enchérit Valérie Pécresse. Seulement voilà, il faudra encore patienter jusqu'à fin 2026, selon les dires de la présidente de la Région. Ça, c'est la version officielle. L'échéance du début de l'année 2027 semble plus réalisable, comme on le souffle en interne. ■

EN BREF

AUBERGENVILLE

La Ville rend hommage aux « *Morts pour la France* » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Élus, anciens combattants et habitants étaient réunis au Square des Anciens combattants d'Afrique du Nord, le mardi 5 décembre pour la traditionnelle commémoration.

« *Il y a désormais 20 ans que, chaque 5 décembre, la République rend hommage à tous ceux qui sont morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie, et les combats du Maroc et de la Tunisie, y compris à ceux qui sont tombés après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, car l'élan meurtrier de la guerre ne s'est pas arrêté ce jour-là* ». C'est par ces mots, issus du message de Patricia Mirallès, Secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la mémoire, que le maire d'Aubergenville Gilles Lécole a lancé l'hommage, après avoir déposé une gerbe de fleurs près du monument aux morts du Square des Anciens combattants d'Afrique du Nord.



LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Nous disons ainsi à tous ceux qui étaient leurs proches que la Nation ne les oublie pas*** », **a déclaré le maire Gilles Lécole lors du traditionnel discours.**

Les élus aubergenvillois étaient accompagnés de l'Union Nationale des Combattants, et de l'association de Soutien aux Paras de la 82nd Airborne pour cette cérémonie empreinte d'émotion, ainsi que d'une poignée d'habitants réunis pour rendre hommage aux plus de 23000 morts pour la France. « *Nous disons ainsi à tous ceux qui étaient leurs proches que la Nation ne les oublie pas*, a poursuivi l'édile. *Qu'elle n'oublie ni le sacrifice de ceux qui ne sont pas revenus, ni la peine de ceux qui restent* ». ■

POISSY

La place de la République a accueilli la Sainte-Barbe

Le Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS) était à l'honneur devant la mairie de Poissy à l'occasion de la Sainte-Barbe, le lundi 4 décembre.

C'est une tradition profondément ancrée dans l'histoire de la profession de sapeur-pompier : tous les 4 décembre, les soldats du feu rendent hommage à Sainte-Barbe, patronne et protectrice des sapeurs-pompiers en France. La cérémonie yvelinoise, cette année, était organisée sur la place de la République, à Poissy.

C'est devant la mairie que le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines (SDIS) a organisé les festivités, sous la présidence du sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Jehan-Eric Winckler, et en présence de la maire de Poissy Sandrine Berno dos Santos, du président du Département Pierre Bédier, de la présidente du CASDIS78 Suzanne Jaunet ainsi que de nombreuses autorités civiles et militaires.

« *Le drapeau du corps départemental a reçu, des mains du Préfet des Yvelines, la médaille pour acte de courage et dévouement échelon or, récompensant le corps départemental pour de nombreuses opérations d'ampleur menées durant la dernière décennie (attentats, inondations, renforts extra zonaux…)* » a déclaré le SDIS des Yvelines sur ses réseaux sociaux. ■



SDIS78

La célébration de la Sainte-Barbe est l'occasion de rappeler les valeurs et les traditions auxquelles les sapeurs-pompiers sont attachés.

ORGEVAL

Direction les sports d'hiver pour les jeunes Orgevalais

Le service des sports de la Ville d'Orgeval propose aux jeunes Orgevalais de 8 à 17 ans un séjour à Morzine, en Haute-Savoie, du 10 au 17 février.

Prêts à chausser vos skis ? Le service des sports de la Ville d'Orgeval propose aux jeunes Orgevalaises et Orgevalais de 8 à 17 ans un séjour au ski. Le choix s'est porté cette année sur la station de Morzine, en Haute-Savoie, sur la période du 10 au 17 février 2024.

Attention, les places sont limitées et il ne reste que peu de temps pour inscrire votre progéniture : vous avez jusqu'au lundi 18 décembre à 12 h pour remplir le dossier d'inscription, téléchargeable sur le site de la municipalité (ville-orgeval.fr), et l'envoyer par mail à l'adresse sport@mairie-orgeval.fr. Le paiement peut se faire en espèces, par carte bleue sur l'Espace Citoyens, ou encore par chèque à l'ordre du « *Régisseur des Recettes d'Orgeval* ». Pour plus d'informations, contactez le 06 01 41 18 89. ■



■ EN IMAGE

LA GAZETTE EN YVELINES

LIMAY

Les festivités de Noël sont lancées

Malgré sa voix enrouée, le maire de Limay Djamel Nedjar a donné le coup d'envoi des illuminations de Noël le vendredi 8 décembre au soir, sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Les familles étaient venues nombreuses pour assister au lancement des festivités en centre-ville : elles ont pu profiter d'une grande piste de luge, de balades en poney, et de structures gonflables pour les plus petits, le tout au son de la parade lumineuse qui a égayé le cœur de ville. Prévu du vendredi au dimanche, l'événement a tourné court le samedi, la faute à un temps capricieux, mais s'est bien déroulé comme prévu le dimanche. ■

VALLEE DE SEINE

La collecte des déchets verts mise en pause

La production de déchets végétaux étant au plus faible pendant la période hivernale, la collecte de la communauté urbaine a été mise en pause jusqu'au mois de mars prochain.

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, mais voilà quelques jours que la collecte des déchets verts en porte-à-porte s'est mise en pause. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) l'a annoncé sur son site et ses réseaux sociaux : la production des déchets verts étant plus faible pendant la période hivernale, la collecte ne reprendra qu'au mois de mars, le 10 pour être exact.

Pendant cette période, plusieurs possibilités s'offrent aux habitants des 49 communes concernées par le ramassage de déchets végétaux en porte-à-porte : le compost, le paillage avec une couverture de feuilles mortes, ou tout simplement laisser les feuilles mortes dans le jardin pour les laisser se décomposer, et ainsi fournir un engrais naturel pour les pelouses. Sinon, il est toujours possible de les apporter vous-mêmes dans l'une des déchetteries du territoire. ■

■ EN BREF

ISSOU

Droit de retrait exercé au collège Jacques Cartier

Vendredi, pour cause d'insécurité pour les élèves et par manque de moyens humains, le personnel du collège Jacques Cartier d'Issou a exercé son droit de retrait. Tout part d'une diffamation : une professeure aurait montré des œuvres contenant des femmes nues.

Tout commence le 7 décembre, lors d'un cours ayant l'art comme thématique. D'après *78Actu*, une professeure de français présente une peinture de Giuseppe Cesari – le Cavalier d'Arpin – sur laquelle figurent 5 femmes nues. Certains élèves ont détourné le regard devant les corps dévêtus. Cela aurait pu en finir là mais des rumeurs ont commencé à prendre de l'ampleur dans l'établissement scolaire : la membre de l'Education Nationale aurait fait exprès d'interroger des élèves de confession musulmane dans le but de les mettre mal à l'aise.



COLLÈGE JACQUES CARTIER

Depuis le début de l'année scolaire, le personnel du collège alerte le rectorat sur leurs conditions de travail fortement dégradées.

14 faits dits « *d'établissement* » depuis le début de l'année

Toujours selon le média d'informations locales, l'heure de vie de classe qui suivait ce cours a permis de discuter de cet événement où à la fin de celle-ci, les rumeurs de racisme relevaient de la diffamation. Le lendemain, le personnel de l'établissement scolaire a exercé son droit de retrait pour alerter sur la situation extrêmement dégradée du collège. En effet, depuis le début de l'année, 14 faits dits « *d'établissement* » (atteintes à la laïcité, aux personnes, à la sécurité ou aux biens, racisme) ont déjà été remontés au rectorat alors qu'il n'y en avait eu que trois l'année dernière. ■

MAGNANVILLE

Le chien mordeur ne sera pas remis à sa propriétaire

Après moults rebondissements, Skaar ne sera pas euthanasié mais ne sera pas non plus rendu à sa propriétaire. Le préfet des Yvelines a pris cette décision le 4 décembre.

Skaar mériterait d'avoir son propre film. Pas une semaine ne passe sans que le chien qui avait mordu un bébé de deux mois en septembre ne soit sous les feux des projecteurs. Tout d'abord, lorsque Michel Lebouc, maire de Magnanville, avait préféré laisser à l'État la responsabilité de décider du sort de l'american staff, placé dans un refuge depuis bientôt 3 mois.

Une première décision était tombée le lundi 20 novembre : le Préfet des Yvelines Jean-Jacques Brot avait fait le choix d'euthanasier l'animal, et ce dans un délai de deux mois, « *compte tenu que le risque de récidive ne peut être écarté* ». Mais le tribunal administratif de Versailles a suspendu l'arrêté préfectoral, en lui demandant de « *réexaminer la situation du chien dans un délai de 15 jours* ». Le nouvel arrêté du 4 décembre devrait clore l'histoire : il a été décidé que Skaar ne serait pas euthanasié mais il ne retrouvera pas sa propriétaire.

Contactée par *78Actu*, elle est soulagée de voir son chien échapper à la mort mais ignore si elle déposera un recours. Elle a deux mois pour le faire. ■



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Selon *78Actu*, la propriétaire est soulagée de voir son chien échapper à la mort mais ignore si elle déposera un recours.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Déviation de la RD154 : nouveau coup d'arrêt pour le projet

Un nouveau propriétaire, dont le terrain a été exproprié en 2014 par le Département dans le cadre du projet, vient d'obtenir gain de cause face au tribunal judiciaire de Versailles.

MAXIME MOERLAND

Revenons quelques mois en arrière. En mai dernier, le tribunal judiciaire de Versailles ordonnait au Département des Yvelines de rendre à sa propriétaire chapetoise un terrain exproprié en 2014, pour le bien du projet très controversé de la déviation de la RD154 par le bois régional de Verneuil-sur-Seine. Cette dernière avait assigné le Département en justice en 2021 aux côtés de deux autres propriétaires concernés, soulignant que les travaux n'avaient pas débuté dans le délai de cinq années suivant l'expropriation datant du 8 août 2014.

Et bien voilà qu'à la fin du mois de novembre, un second propriétaire a obtenu gain de cause pour les mêmes raisons, plantant un second clou dans le cercueil du projet de déviation. « *Comme pour le dossier jugé en mai dernier, le Département a un mois pour faire appel*, rappelle Cyril Aufrechter, conseiller municipal délégué aux affaires juridiques. *Il s'agit cependant d'un nouvel élément qui bloquera définitivement le projet de contournement de la RD154. Ce jugement concerne le propriétaire qui avait transmis sa demande d'assignation en deuxième. Le jugement concernant une troisième et dernière demande est en attente, mais il ira probablement dans le même sens* ».

Il y a un peu plus de deux ans, le conseil municipal de Verneuil avait déjà mis un frein à cette opération lancée il y a près d'un demi-siècle, en votant l'abrogation d'une délibération, adoptée en février 2018 par la municipalité précédente. Ce texte mettait à disposition du Département des sentes et chemins communaux pour permettre la réalisation du chantier. Pour acquérir ces terrains, le conseil départemental doit désormais recourir à une action d'expropriation, ce qui nécessite de relancer au préalable de nombreuses procédures lourdes et aujourd'hui dépassées.

« *Aujourd'hui, d'un point de vue strictement juridique, le projet de contournement de la RD154 n'est plus possible* », a résumé Maître Philippe Azouaou, l'avocat de la commune. « *Il est temps que le projet de contournement de la RD154 soit officiellement abandonné* », insiste Fabien Aufrechter, Maire de Verneuil-sur-Seine. ■



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« **Il est temps que le projet de contournement de la RD154 soit officiellement abandonné** », **insiste Fabien Aufrechter, Maire de Verneuil-sur-Seine.**

INDISCRETS

Si vous habitez Issou, il vous faut faire preuve de vigilance : ces derniers jours, plusieurs habitants ont rapporté avoir reçu des SMS douteux, indiquant « *Ville : Issou, bonjour X, prenez rendez-vous pour un bilan auditif gratuit près de chez vous 78400 :* », le message étant accompagné d'un lien d'inscription. Cependant, la Mairie assure que ces messages frauduleux ne sont pas de son ressort. « *Bien évidemment, ce genre de SMS ne provient pas de la Mairie. La Ville d'Issou ne vous enverra jamais de SMS vous demandant de vous inscrire à partir d'un lien* », assure la municipalité. Si vous avez vous-même été victime de cette arnaque, prenez directement contact avec la Mairie. ■

Autre procédé, mais même motivation nauséabonde : un compte frauduleux s'est invité sur la page Facebook de la Mairie de Poissy la semaine dernière. Depuis le début du mois de décembre, la municipalité organise son « *Calendrier de l'avent numérique* » sur ses réseaux sociaux, en posant des questions à ses abonnés.

Sauf que sous la publication de la Mairie proposant deux places pour la pièce de théâtre « *Sélectionné* », un compte frauduleux s'est fait passer pour le compte officiel de la Ville, invitant les Pisciacaises et Pisciacais à rentrer leurs coordonnées bancaires. « *Gardez à l'esprit que la Ville de Poissy ne vous demandera jamais d'informations personnelles pour participer au calendrier de l'avent numérique* », a prévenu la Mairie, même si c'était trop tard : plusieurs internautes ont déclaré s'être fait prélever de l'argent par les contrevenants. ■

Vous l'avez peut-être déjà remarquée, postée devant une boulangerie de la rue Nationale à Mantes-la-Jolie : une personne sans-domicile fixe s'est grimée en père Noël pour faire la manche en ces fêtes de fin d'année, amusant les passants du centre-ville. « *J'essaye de joindre les deux bouts en attendant janvier, où, normalement, je dois aller travailler dans un abattoir* » a confié l'homme à nos confrères de *78Actu*. Le dénommé Mario a prévu de revêtir son accoutrement pour toute la période des fêtes, espérant que l'esprit de Noël encourage les Mantaises et Mantais à se montrer généreux. ■

C'est un arrêté de circulation peu commun qu'a pris le maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter : dans le document daté du 8 décembre, l'édile « *autorise le Père Noël à survoler et à se poser sur la commune de Verneuil-sur-Seine pour y déposer des cadeaux au pied des sapins, les 24 et 25 décembre 2023* », à une seule condition : que cela soit fait « *dans le respect des limitations de vitesse* », tout en interdisant « *les activités de l'aérodrome des Mureaux-Verneuil* » pour ne pas perturber la circulation du traîneau…excepté une escorte sur le territoire communal. « *Monsieur le maire et toute l'équipe municipale souhaitent à tous les enfants et à leurs parents de merveilleuses fêtes de fin d'année* », conclut l'arrêté spécial Noël. ■

EN BREF

ANDRESY

Des figurines au bord des passages piétons pour protéger les enfants

Dans la continuité du projet « *Ville prudente* », la municipalité a décidé d'installer 3 figurines de signalisation routière aux abords des écoles Fin d'Oise, Le Parc et Les Marottes.



VILLE D'ANDRESY

Une quatrième figurine sera installée en 2024 devant l'école des Charvaux.

Entre 2017 et 2021, en moyenne, plus de 2250 enfants ont été victimes d'un accident de la route chaque année sur le chemin de l'école, soit 13 par jour, selon une analyse statistique de l'institut Vias. Afin d'agir face à ce chiffre alarmant, la municipalité poursuit son engagement pour la prévention et la sécurité routière. Depuis quelques jours, des figurines grandeur nature ont été érigées au niveau des passages piétons situés aux abords des écoles Fin d'Oise, Le Parc et Les Marottes. L'objectif ? Provoquer un fort impact visuel pour inciter les automobilistes à ralentir, afin d'assurer la protection des enfants fréquentant ces établissements.

Une quatrième figurine sera installée en 2024 devant l'école des Charvaux. Ces personnages visent à sensibiliser les conducteurs, à réduire leur vitesse dans ces zones critiques et à limiter les accidents aux abords des écoles. ■



YVELINES

Démocratie locale : les élus minoritaires dénoncent un « *modèle à bout de souffle* »

Le Collectif 78 des élus locaux minoritaires a publié les résultats de son baromètre de la démocratie représentative dans les communes des Yvelines, qui pointe du doigt une mise à l'écart de l'opposition.

MAXIME MOERLAND

117 conseillers municipaux d'opposition, répartis dans 54 villes des Yvelines, ont participé à la dernière initiative du Collectif 78 des élus locaux minoritaires : un baromètre de la démocratie participative dans les communes du département. Il s'agit de l'une des premières initiatives de cette nouvelle structure rassemblant des élus d'opposition aux diverses appartenances politiques, issus de communes de tailles variées. Avec un objectif : que les données illustrent leurs arguments avec des chiffres. « *Ce sera un point d'appui pour nos rencontres avec les parlementaires et le Préfet* », souligne Yvon Rosconval, élu d'opposition à Triel-sur-Seine et à l'origine de la création du collectif.

L'un des premiers enseignements des résultats est le moral en berne des élus minoritaires du territoire : à la question « *Si des élections municipales avaient lieu demain, vous seriez à nouveau candidat* », 48 % des interviewés ont répondu « *certainement pas* » ou « *probablement pas* », dont 72 % sont élus depuis 2020. « *Ces élus se sont investis dans une campagne pour leur ville, et une fois élus, ils se retrouvent confrontés à la réalité*, regrette Yvon Rosconval. *En plus de ne pas être écoutés, ils sont sous-représentés, sans avoir de moyen de fonctionnement en tant que tel* ».



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

De nombreuses séances municipales ont été marquées par des échanges houleux entre majorité et opposition ces derniers mois, notamment à Triel-sur-Seine.

Un mal-être également mis en avant par un taux de démission de 41 % chez les conseillers municipaux, contre 10 % chez ceux de la majorité. « *Cette tendance est en partie masquée par la répartition des sièges, 80 % en faveur de la majorité contre 20 % à la minorité, en raison de la prime majoritaire*, ajoute-t-il. *Il y a un manque de respect de la représentativité issue des urnes. Ce n'est pas normal qu'il y ait, par exemple, 22 sièges d'un côté et 5 de l'autre avec seulement 2 % d'écart aux élections* ».

Le Collectif 78 des élus locaux minoritaires considère ainsi que le modèle du conseil municipal est « *à bout de souffle* », regrettant le peu de place accordé à la communication pour l'opposition – que ce soit sur les réseaux sociaux ou les magazines municipaux -, ou le manque de moyens de fonctionnement. « *Il n'est pas normal qu'un élu paye pour exercer son mandat, c'est ça la réalité*, assure Yvon Rosconval. *On n'a pas les services municipaux, ou des experts pour nous aider à travailler les dossiers, on est seuls face à nos ordinateurs pour préparer les conseils municipaux* ».

Les résultats du baromètre désormais révélés, le collectif veut continuer à se développer et participer à l'élaboration d'un observatoire de la démocratie locale, avec des parlementaires, des associations d'élus, des chercheurs, afin d'établir un diagnostic. « *Il y a une méconnaissance de ce thème en France*, observe Yvon Rosconval. *Quand on suit l'actualité, on voit que les maires disposent d'un bon niveau de confiance, alors on a l'impression que le système fonctionne en local, mais il n'en est rien* ». Le sujet vient justement d'être mis sur la table à l'Assemblée Nationale : le député de la 7ème circonscription de Gironde, Frédéric Zgainski (MoDem), a déposé une proposition de loi le mardi 5 décembre visant à renforcer la démocratie locale et le fonctionnement du conseil municipal. ■

EN BREF

ANDRESY

Un accompagnement gratuit pour apprendre à se servir de ChatGPT

Le service économie locale d'Andrésy propose une nouvelle rencontre « *Coup de pouce* » pour optimiser votre utilisation de l'agent conversationnel dopé à l'intelligence artificielle.

Vous êtes frustrés d'entendre parler de ChatGPT au quotidien sans savoir comment le manier ? La prochaine session de « *Coup de Pouce* », ateliers animés par le service économie locale de la municipalité, aura lieu le mardi 16 janvier à 18 h 30 au Chalet Denouval, au 149 rue du Général Leclerc. Le thème de cette session sera justement « *Chatgpt : comment optimiser son utilisation ?* », afin d'apprendre à dompter l'intelligence artificielle, à interpréter ses réponses et tester des « *prompts* », ces instructions détaillées permettant d'obtenir des résultats précis.

Vous avez jusqu'au 15 janvier prochain pour vous isncrire par mail à l'adresse economie@andresy.com, ou mairie@andresy.com. Ce dispositif d'accompagnement 100 % gratuit s'adresse principalement aux entreprises et commerces locaux. ■

EN BREF

YVELINES

Des futures pistes cyclables entre Juziers et Gargenville

Dans le cadre du plan vélo adopté en avril 2022, le Département va continuer ses travaux pour relier des villes entre elles via des pistes cyclables. Ce sera le cas sur la RD190 entre Juziers et Gargenville.

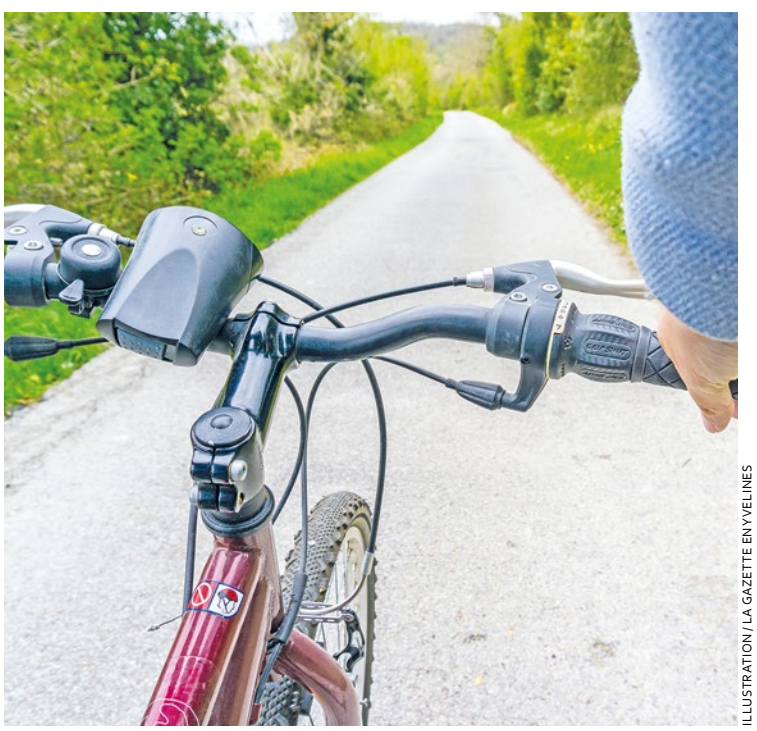

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Des travaux sont bientôt à prévoir sur RD 190 entre les communes de Juziers et Gargenville afin d'assurer la continuité cyclable de 7 km entre Juziers et Limay.

Le Département veut inciter sa population à voyager grâce à la Petite Reine. Pour cela, il avait fait voter et adopter un plan vélo de 50 millions d'euros pour la continuité des itinéraires vélo et le stationnement. Des travaux sont donc bientôt à prévoir sur RD 190 entre les communes de Juziers et Gargenville afin d'assurer la continuité cyclable de 7 km entre Juziers et Limay.

Un plan vélo de 50 millions d'euros

Lors de la séance du conseil départemental du 17 novembre, des nouveaux projets ont été abordés. Des pistes cyclables et des voies partagées ou encore des espaces de stationnement pour les deux-roues vont être aménagés à travers les Yvelines. Ce sera dans les secteurs de Chatou, Croissy-sur-Seine, Plaisir, le Chesnay-Rocquencourt ou encore de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et dans les villages de Gressey, Richebourg, Dammartin-en-Serve, Montchauvet et Vicq. ■

VALLEE DE SEINE

Fleurs à gogo pour les communes yvelinoises

Le 4 décembre, la cérémonie de remise des prix du Label « *Villes et Villages Fleuris* » au Conseil Régional d'Île-de-France a eu lieu. Plusieurs communes de la Vallée de Seine se sont vues remettre une nouvelle fleur.

Chaque année, le label « *Villes et Villages Fleuris* » met à l'honneur la beauté florale des communes franciliennes. 93 communes franciliennes ont reçu en 2023 la visite des membres du jury régional du label afin de déterminer si oui ou non, elles méritent de garder, gagner ou perdre une fleur.

Récompenser les efforts des collectivités locales

Par ailleurs, cet événement annuel récompense les efforts des collectivités locales en matière d'aménagement paysagé et de développement durable. Lors de la cérémonie du 4 décembre – qui avait lieu au Conseil Régional d'Île-de-France - 43 communes lauréates, dont 5 sur la Vallée de Seine, se sont vues remettre un diplôme de la part d'Alain Baraton, jardinier en chef du château de Versailles. La ville de Fontenay-Saint-Père pourra désormais apposer sa première fleur sur son panneau de signalisation indiquant l'entrée dans la ville. Quant à Brueil-en-Vexin, Épône (qui n'en avait pas encore), Mantes-la-Ville et Orgeval elles en compteront désormais 2 et enfin Andresy 3. ■



VILLE DE MANTES-LA-VILLE

93 communes franciliennes ont reçu en 2023 la visite des membres du jury régional du label afin de déterminer si oui ou non, elles méritent de garder, gagner ou perdre une fleur.

LES MUREAUX

L'Extratypik rafle une nouvelle fois la mise

Depuis mars, le projet de salon de coiffure mobile pour enfants neuroatypique de Siham Yara, l'Extratypik, remporte de nombreux prix. Le dernier en date, celui de Créatrice d'Avenir dans la catégorie « *Quartier* ».

AURELIEN BAYARD

Nous l'avions quitté après sa récompense au Prix des Plurielles en mars, toute heureuse de voir qu'un projet autour de son fils neuroatypique, Kahyis, pouvait rassembler autant de suffrages. Une dizaine de mois plus tard - l'Extratypik, son projet de salon de coiffure mobile pour enfants porteurs de handicap - prend de plus en plus forme. Et surtout, il rafle tout sur son passage. Dernier prix en date, celui de Créatrice d'Avenir, événement de référence visant à mettre en valeur et à encourager l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France, dans la catégorie « *Quartiers* », ce qui lui permet de repartir avec un chèque de 4500 euros. « *C'est un truc de ouf* » s'exclame Siham Yara dans son franc parler habituel.

Une somme qui s'ajoute à celles déjà accumulées via divers moyens. Tout d'abord, la Muriautine a fait appel au crowdfunding sur la plateforme « *Kiss kiss bank bank* » où elle a récolté 10000 euros. Puis le groupe La Poste l'a sélectionnée parmi plusieurs milliers d'autres campagnes de financement participatif présentes sur cette plateforme, lui octroyant 5000 euros en plus. Et enfin elle a obtenu un prêt d'honneur de 42000 euros. En parallèle de cela, la mère de Kahyis n'a pas non plus chômé. Elle a décroché son CAP de coiffeuse « *alors qu'au départ, je ne voulais pas couper les cheveux* » ainsi que les certifications PECCS et ABA après avoir suivi des formations d'analyse comportementale sur les enfants en situation de handicap. « *C'est vrai que cela peut vite te monter à la tête* » analyse Siham, « *mais tant que je n'ai pas le camion je garde les pieds sur terre* ».

Car le véhicule reste le point central de son salon de coiffure mobile, dont les premiers rendez-vous sont censés être en septembre 2024. « *Il est unique, une architecte d'intérieur et une psychomotricienne ont tout dessiné et adapté pour que les enfants se sentent bien* » explique la vainqueure de Créatrice d'Avenir. En effet, à l'intérieur du camion à l'intérieur duquel règnera une ambiance détendue et un paravent séparera les deux enfants en train de se faire coiffer afin d'éviter une surcharge émotionnelle. « *J'espère juste qu'il sera comme je l'ai imaginé* » conclue Siham avec le sourire. ■



CREATRICE D'AVENIR

Après le Prix des Plurielles, Siham Yara et son salon de coiffure mobile pour enfants porteurs de handicap remporte le prix Créatrice d'Avenir.

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des collèges conçoivent un jeu sur les valeurs de la République

Autour de la journée de la laïcité organisée le 9 décembre 2023, les collèges Cassin et Magellan de Chanteloup-les-Vignes ont réalisé un jeu éducatif intitulé « *Nous sommes la France* ».



VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les collégiens des établissements Cassin et Magellan ont créé un jeu de plateau pour célébrer les valeurs de la République.

Le 9 décembre avait lieu la journée des valeurs de la République et de la Laïcité. C'est dans ce cadre que les collèges chanteloutvais Cassin et Magellan ont créé un jeu de plateau intitulé « *Nous sommes la France* ». Il rassemble 5 thématiques et 150 cartes entièrement élaborées par les collégiens, avec le soutien les professeurs d'Histoire ainsi que le coordinateur ados de la Ville.

« *Il permet de construire une culture commune sur les valeurs de la République, la laïcité et la connaissance des institutions* », indique Youssef Dkhil, coordinateur ados de la Ville. Par ailleurs, les élèves ont pu présenter « *Nous sommes la France* » à Catherine Arenou, la maire de Chanteloup-les-Vignes, Sandrine Lair, directrice académique des services de l'éducation nationale des Yvelines et Pascale Courtade, préfet délégué à l'égalité des chances des Yvelines, le 4 décembre lors de la cérémonie d'ouverture de la semaine des valeurs de la République et de la laïcité. ■

EN BREF

ORGEVAL

Les infrastructures sportives et de loisirs du plateau Saint-Marc en cours de rénovation

Depuis le 6 décembre, des travaux de rénovation ont débuté pour remettre à neuf les infrastructures sportives et de loisirs du plateau Saint-Marc. Elles seront donc inutilisables pendant quelques semaines.

Les adeptes de street-workout ou de musculations ainsi que les enfants orgevalais vont devoir prendre leur mal en patience. Depuis le 6 décembre, les infrastructures sportives et de loisirs du plateau Saint-Marc sont en train d'être rénovées afin de préserver la sécurité des utilisateurs. Ces travaux vont durer quelques semaines et permettront aux installations de résister aux affres du temps qui passe.



VILLE D'ORGEVAL

Une nouvelle aire de jeux pour enfants est en cours d'installation dans le jardin attenant à l'école de musique et La Croisée.

Par ailleurs, une nouvelle aire de jeux pour enfants est en cours d'installation dans le jardin attenant à l'école de musique et La Croisée. Cet espace sécurisé pour les tout-petits permet ainsi de proposer une zone de loisirs de plein air en centre-ville.

Pour celles et ceux qui voudraient amener leurs bambins se défouler, d'autres aires de jeux sont disponibles dans les communes aux alentours comme Poissy. Tandis que les bodybuilders souhaitant braver le froid et la pluie, un espace de workout est présent dans la commune d'Aubergenville dans le parc d'Acosta près de l'Espace Jeunes. Cet espace de sport est doté de différentes machines avec notamment une station de fitness connectée. ■

ORGEVAL

Un nouveau parc à vélo à proximité de l'arrêt de l'Express A14

Un stationnement sécurisé pour les vélos a été implanté fin novembre à côté de l'arrêt de bus A14 Express. Pour pouvoir les utiliser, il faudra compter 5 euros par mois.

À l'instar de Villennes-sur-Seine, Orgeval se pare d'un parc à vélos sécurisé. Il vient d'être installé au niveau de l'arrêt de bus A14 Express sur la départementale 113, à droite du chemin des Guêtes qui a fait l'objet d'une remise en état cet été. Ce système permet aux usagers de la ligne de bus et adeptes des mobilités douces de laisser quotidiennement leur vélo en toute sécurité.

Seuls les deux roues non motorisés sont autorisés

Pour les utiliser, il faudra compter 5 euros par mois et laisser une caution de 30 euros. Les Orgevalaises et Orgevalaises devront prendre contact avec la Mairie soit en passant par l'adresse mail paiement@mairie-orgeval.fr ou au 01 39 22 35 50 (uniquement de 8 h 30 à 12 h 30). La Ville rappelle dans son règlement que tout mois commencé est dû et que le prélèvement automatique est obligatoire. Par ailleurs, elle rappelle que seuls les deux roues non motorisés sont autorisés à y stationner. La Commune ne sera en aucun cas responsable en cas de vol et de dégradation malgré les moyens de surveillance. ■



VILLE D'ORGEVAL

La Ville rappelle dans son règlement que tout mois commencé est dû et que le prélèvement automatique est obligatoire.

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Donnez votre avis sur le réaménagement de la place de la liberté

Habitants, commerçants et professionnels sont invités à partager leurs attentes pour cette place symbolique du quartier de Chennevières, le lundi 18 décembre à 19 h à la salle des fêtes.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Ce lieu, où les véhicules s'entrecroisent, est cependant devenu un véritable carrefour à sens giratoire.

Au sein du quartier de Chennevières, la place de la Liberté occupe un rôle central dans le quotidien des Conflanaises et Conflanais, et dans le paysage urbain de la commune. Ce lieu, où les véhicules s'entrecroisent, est cependant devenu un véritable carrefour à sens giratoire. Pour redynamiser cet espace, ainsi que la place du 8-Mai-1945, la Municipalité relance donc la concertation à travers une nouvelle présentation de la démarche portée par la Ville et les futurs acteurs de ce projet. Les habitants, les commerçants et les professionnels qui le souhaitent sont invités à donner leur avis sur le futur réaménagement de la place lors d'une réunion publique, le lundi 18 décembre à 19 h à la salle des fêtes. Pour rappel, Ce projet a pour but de simplifier le schéma de circulation et redonner une place plus importante aux modes actifs de déplacement, revaloriser le cadre paysager et favoriser les usages, et renforcer l'attractivité des commerces. ■

ACHERES

Centre-ville : un conseil de quartier pour échanger sur la vie locale

Les riverains ont rendez-vous le lundi 18 décembre prochain, à 20 h, à la Maison des associations pour débattre sur les enjeux du quartier centre-ville/Montsouris.

Les référents de quartier du centre-ville donnent rendez-vous aux habitants pour un conseil de quartier, le lundi 18 décembre à 20 h à la Maison des associations d'Achères. Cette soirée dédiée aux riverains du centre-ville a pour but d'échanger sur la vie locale, mais aussi sur les enjeux et les projets de leur lieu de vie.

L'ordre du jour mis en place par la municipalité prévoit d'aborder différents sujets, dont les concertations citoyennes proposées aux habitants, les informations en partage, la parole donnée aux habitants, mais aussi la fin des Olympiades culturelles, les visites proposées, et enfin, les festivités de fin d'année. Ce moment d'échange sera ouvert à tous les habitants du quartier centre-ville/Montsouris, sans inscription requise. ■

ACHERES

Une braderie solidaire de jouets ce samedi

L'association AFPM organise sa traditionnelle braderie solidaire de jouets, le samedi 16 décembre sur le marché de Noël des Comités de quartier de la ville d'Achères.



SAMSUNG CSC

Les bénéfices serviront ensuite aux actions de solidarité de l'AFPM.

Depuis le 8 décembre dernier, l'association AFPM, en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), collecte des dons de jeux, jouets, vélos, déguisements et autres livres pour le bien de sa braderie solidaire. Celle-ci se tiendra ce samedi 16 décembre, comme à l'accoutumée sur le marché de Noël des Comités de quartier de la Ville d'Achères, qui prendra place sur l'allée Simone Signoret de 8 h 30 à 17 h.

« Le but de cette braderie est de rendre service aux familles achéroises en leur proposant des jouets d'occasion en bon état à tout petits prix, précise la Mairie. *C'est également un moyen, en lien avec le CCAS, de remettre des jouets gratuitement à des familles qui vivent dans la précarité »*. Les bénéfices serviront ensuite aux actions de solidarité de l'AFPM.

Lors de cette journée festive, les Achéroises et Achérois retrouveront également une vente de décorations de Noël par le Comité de jumelage de Grosskrotzenburg, une vente de gâteaux par les élus au profit du Téléthon, ainsi qu'une fanfare avant le concert de l'Avent à l'Église de Saint-Martin, à 20 h 30. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Une rencontre publique annulée à cause de la venue du député Louis Boyard

Le Collectif de Défense des Jeunes du Mantois devait organiser, au centre culturel Le Chaplin, une projection et un débat autour de l'arrestation des 151 élèves lors d'une manifestation lycéenne, il y a cinq ans.

« 5 ans après, les enfants du quartier toujours en danger ». Tel était le titre de la rencontre publique qui devait se dérouler au centre culturel Le Chaplin, dimanche dernier. Au programme, la projection d'un documentaire portant sur les 151 lycéens arrêtés lors d'une manifestation étudiante, il y a 5 ans, dont les images avait choqué à Mantes-la-Jolie et au-delà. Un débat devait également rassembler le rappeur Kery James, la politologue Françoise Vergès, la fondatrice du collectif *« Urgence contre les violences policières »* Amal Bentounsi, ou encore le député de la France insoumise Louis Boyard.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La venue de Louis Boyard serait à l'origine de l'annulation de la rencontre publique *« 5 ans après, les enfants du quartier toujours en danger »*.

Le député ne pouvait même pas se rendre à l'événement

Cependant, la venue de ce dernier aurait provoqué l'annulation de l'événement, sous prétexte que le centre culturel n'a pas vocation à accueillir de débat politique. Et ce même si Louis Boyard était invité en tant qu'ancien président de l'Union nationale lycéenne (UNL). De quoi susciter une polémique, alors que finalement, le député ne pouvait même pas se rendre à l'événement, *« pris par des obligations dans sa circonscription »* comme le souligne le collectif. ■

YVELINES

Une grève des conducteurs de camion provoque une pénurie d'essence

De nombreuses station services du groupe Total étaient à sec, la semaine dernière, en raison d'un mouvement de grève des conducteurs de camions, qui rejettent un projet de surveillance de leurs cabines.

Pour les automobilistes des Yvelines, faire le plein relevait parfois du parcours du combattant la semaine dernière. Et pour cause : de nombreuses stations-service du groupe Total se sont retrouvées à sec toute la semaine, suite à une grève des conducteurs de camions qui assurent habituellement l'approvisionnement du dépôt pétrolier de Coignières.

Ces derniers protestaient contre un projet qui consistait à placer des caméras dans les cabines des poids-lourds des sous-traitants, et ce dès le mois de janvier, afin de détecter la fatigue, la distraction, la vitesse ou le non-respect des distances de sécurité des chauffeurs. Le groupe Total a finalement annoncé qu'il abandonnait le projet mercredi dernier. Pas de quoi calmer les grévistes qui ont poursuivi le mouvement jusqu'au vendredi. La situation est finalement revenue petit-à-petit à la normale en début de semaine. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La situation est finalement revenue petit-à-petit à la normale en début de semaine.

MANTES-LA-JOLIE

Kesk'IA, joindre les jeunes des QPV et l'intelligence artificielle

Morad Attik et son frère Rabah ont lancé en février 2023 Kesk'IA, un programme réparti sur plusieurs villes visant à mettre l'intelligence artificielle à la portée des jeunes des quartiers populaires. Et pour cette deuxième édition, Mantes-la-Jolie fait partie des heureux élus.

AURELIEN BAYARD

« *C'est l'histoire de deux frangins attirés par la technologie et la transmission du savoir* ». L'un est professeur de mathématiques, l'autre ingénieur en robotique, expert en data et en intelligence artificielle. Morad et Rabah Attik sentent alors le vent des nouvelles technologies souffler sur le monde industriel, portant avec lui de nouvelles perspectives. Ils créent alors en 2015 leur start-up, Evolukid, avec le pari de rendre accessible ce sujet aux enfants et aux adolescents alors que l'initiation à la programmation n'a pas complètement fait son arrivée dans les manuels scolaires. « *L'année d'avant, le Massachusetts Institute of Technology (MIT, l'une des plus prestigieuses universités américaines, Ndlr) met en ligne le programme SCRATCH* », raconte Morad, « *donc dès 8-10 ans, tu peux déjà faire tes premières lignes de code* ».

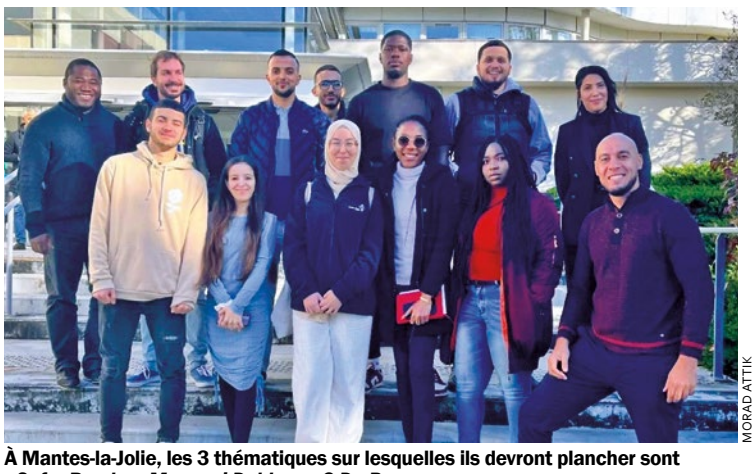

MORAD ATTIK

À Mantes-la-Jolie, les 3 thématiques sur lesquelles ils devront plancher sont « *Safer Road* », « *Mon ami Dobby* », « *C Du Propre* ».

Les deux comparses donnent alors des séminaires et travaillent en tant que consultants pour des entreprises prestigieuses, par exemple VINCI. D'ailleurs, pour celle-ci, ils ont même développé un POC - « *proof of concept* » ou des preuves de faisabilités - pour une application mobile en 2018. Morad et Rabah ne s'arrêtent pas là et publient plusieurs livres afin de distiller leurs savoirs comme « *Les Intelligences Artificielles, tu connais ?* » aux éditions Eyrolles, avec en préface Luc Julia, le créateur de SIRI. « *Mais il fallait voir plus grand, pour que la France devienne une référence sur les intelligences artificielles* » explique le fondateur d'Evolukid. Kesk'IA est donc lancé en février 2023 sur 7 villes du territoire national.

Il permet à des étudiants – issus le plus souvent des quartiers populaires - d'une commune de créer des cas concrets d'utilisation de l'intelligence artificielle sur des thèmes variés : préservation des écosystèmes, cyberharcèlement, voiries… « *La transition digitale va bien trop vite pour les collectivités locales* » analyse Morad. Toutefois, les jeunes ne sont pas livrés à eux-mêmes. D'abord, ils suivent une formation initiale durant une semaine. Puis les entreprises partenaires du projet (Société Générale, Publicis France, UPS, SAP, L'Oréal, Nestlé, Tata Consultancy Services et VO2 Group) leur assignent un mentor afin qu'ils les challengent. Enfin, preuve de la motivation sans faille des étudiants, le codage se déroule le samedi, après une semaine de cours déjà bien chargée.

À Mantes-la-Jolie, les 3 thématiques sur lesquelles ils devront plancher sont « *Safer Road* », « *Mon ami Dobby* », « *C Du Propre* », respectivement des IA qui détectent les anomalies sur les routes, le cyberharcèlement auprès des jeunes et les déchets sur une map dans une collectivité. Ils seront confrontés à 15 autres villes françaises et si leur création est choisie, les étudiants la pitcheront lors du salon Viva Technology 2024 au côté de deux autres projets retenus. En cas de victoire finale, les Mantais partiront pour la Silicon Valley pour une nouvelle présentation, cette fois-ci devant des géants de la tech'. Lors de la première édition, c'est le « *C Du Propre* » de cinq jeunes Trappistes qui a tout raflé. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Un affaissement de la voirie rue Gambetta

Le 5 décembre, un trou s'est formé rue Gambetta. La rue a dû être fermée momentanément pour que les services de la voirie réparent cet affaissement dû à une fuite d'eau.

La circulation dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie a été perturbée durant deux jours à cause d'un trou rue Gambetta, entre la rue Levesque et la rue Thiers. Suite à cet affaissement de la chaussée, les services de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et Veolia ont dû intervenir. Ils ont alors découvert une fuite d'eau dans le sous-sol.

Le lendemain, afin de procéder à la réparation de cette fuite, l'eau a été coupée pendant environ deux heures entre la pharmacie de la rue Gambetta et le restaurant Jack and Joe, à l'angle de la rue Thiers. En conséquence, la rue Gambetta est restée fermée le soir. Une déviation a donc été mise en place pour les poids lourds vers la Place Aristide Briand - Rue Castor ou Rue de Lorraine afin de pouvoir tout de même traverser la ville. Et le 7 décembre tout est rentré dans l'ordre. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Des futurs créateurs d'entreprises présents au CGR

Le 7 décembre, la deuxième édition de « *L'après-midi de la création* » avait lieu au CGR de Mantes-la-Jolie. Une centaine de personnes sont venues quérir des informations en vue d'une création d'entreprise.

Vous cherchez des bons outils pour créer votre entreprise ? Vous souhaitez rencontrer les principaux acteurs et experts de la création/reprise d'entreprise pour développer votre projet ? Vous désirez obtenir des informations qui vous aideront à transformer votre idée en projet ?



LA GAZETTE EN YVELINES

En dehors des partenaires locaux comme le Crédit Agricole, Initiative Seine Yvelines et Pole Emploi, plusieurs ateliers étaient prévus sur les thèmes suivants afin d'aiguiller les futurs créateurs d'entreprises.

L'après-midi du 7 décembre vous était alors dédiée. Au CGR de Mantes-la-Jolie avait lieu la deuxième édition de « *L'après-midi de la création* », moyen de redynamiser une vallée de Seine durement touchée par la désindustrialisation. Cet événement était organisé par la Chambre de commerce et de l'industrie de Versailles-Yvelines.

Une centaine de personnes venues pour être conseillées

En dehors des partenaires locaux comme le Crédit Agricole, Initiative Seine Yvelines et Pole Emploi, plusieurs ateliers étaient prévus sur les thèmes suivants afin d'aiguiller les futurs créateurs d'entreprises : « *Comment passer du statut de demandeur d'emploi à celui de créateur d'entreprise ?* », « *Les étapes clés de la création d'entreprise : comment les franchir avec succès ?* » et « *Comment financer son projet ?* ». Et comme lors de la première édition, une centaine de personnes sont venues dans le cinéma mantais pour être conseillées. ■

MANTES-LA-JOLIE

Polémique après un cours d'éducation aux médias

Des enseignants du collège Clémenceau ont exercé leur droit de retrait, le vendredi 8 décembre, après que les noms de deux d'entre eux aient circulés sur un groupe de discussion de parents d'élèves, suite à un échange en classe sur le conflit israélo-palestinien.

Tout part d'un cours d'éducation aux médias, durant lequel des enseignants auraient effectué un travail pédagogique sur le conflit israélo-palestinien avec le magazine « *Mon Quotidien* » - un titre de presse d'actualité pour les 10-14 ans – comme support, la semaine dernière. Dans le journal, le Hamas y est décrit comme « *une organisation terroriste* », conformément à la définition qu'en fait l'Union européenne, ou des pays comme les États-Unis ou le Canada. Ce qui n'a pas été du goût de certains parents d'élèves, qui le font savoir sur un groupe WhatsApp, dans lequel les noms de deux professeurs sont mentionnés, comme le rapporte *Le Parisien*.

Le climat actuel suffit pour qu'une partie du corps enseignant exerce son droit de retrait le vendredi 8 décembre. Pour faire cesser la polémique, la principale de l'établissement a convoqué les parents ce vendredi. « *Elle a senti que certains n'avaient pas tout compris. Ils ont de leur côté reconnu une réaction précipitée et le groupe a été supprimé* », indique le rectorat. Les cours ont finalement pu reprendre normalement dans l'après-midi. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour faire cesser la polémique, la principale de l'établissement a convoqué les parents ce vendredi. Les cours ont finalement pu reprendre.



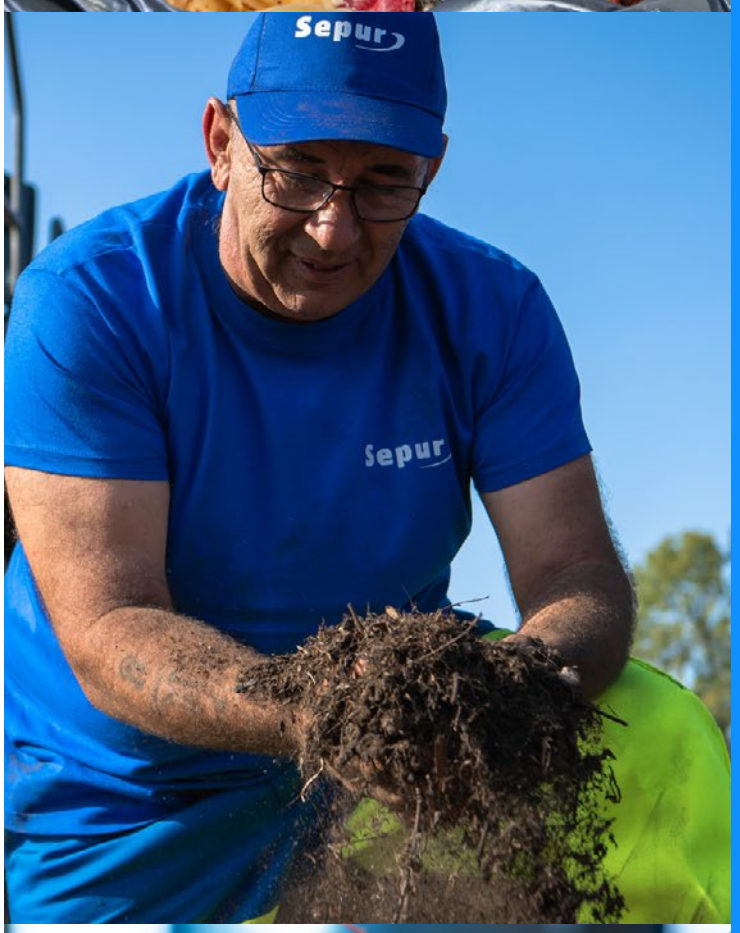



30 KG

C’est la quantité d’aliments gaspillés par habitant chaque année !

Depuis 2018, nous avons lancé de nouveaux services pour collecter et valoriser les déchets alimentaires.
Actuellement, nous collectons les déchets alimentaires de plus de 20 collectivités, et entreprises afin de les transformer en une nouvelle ressource parmi de l'eau, de l'électricité, et du compost.

Sepur

@Sepur

@Groupe_Sepur

@Groupe_Sepur

GUERVILLE

Lutter contre la mucoviscidose avec Ensemble pour Chloé

L'association Ensemble pour Chloé organise plusieurs événements afin de collecter des fonds pour la recherche contre la mucoviscidose. Le prochain est un dîner spectacle le 16 décembre, pour que Chloé puisse vivre presque normalement.

AURELIEN BAYARD

Comme environ 200 enfants chaque année en France, Chloé apprend lors de sa première prise de sang qu'est atteinte de mucoviscidose. « *Une découverte car personne ne souffre de cela, ni du côté de son père ou de sa mère* » précise Claire, sa tante. Son rythme de vie alterne alors avec des exercices de kinésithérapie respiratoire, « *avant chaque cours et parfois les récréations* », de l'aérosol jusqu'à 4 fois par jour durant l'hiver où les microbes traînent beaucoup plus et des bilans médicaux réguliers. La jeune fille doit aussi prendre un traitement journalier pour que les graisses se fixent dans son corps. En effet, si cette maladie est surtout connue pour ses altérations sur les capacités pulmonaires, elle dérègle également les fonctions digestives du pancréas.

Malgré cela, la petite se bat chaque jour. « *Elle a une énergie de dingue* » indique sa tante, « *même si elle prend évidemment conscience de sa maladie et que cela ne lui plaît pas du tout.* » Ses parents savent qu'elle vit avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête et font tout pour assurer un avenir meilleur à Chloé. Alors, avec leurs proches dont Claire, ils ont créé l'association « *Ensemble pour Chloé* » afin de récolter des fonds à travers plusieurs événements comme des marches solidaires. Un véritable événement dans la commune de Guerville puisque la dernière édition a rassemblé plus de 600 personnes alors que la population totale de la ville est aux alentours des 2300.

En cette fin d'année, ce sera un dîner-spectacle le 16 décembre qui affiche déjà complet puisque les 200 places sont parties en quelques heures. « *Nous avons même une liste d'attente* » ajoute Claire. La salle est prêtée gracieusement par la Mairie. Tous les bénéfices perçus lors de ces événements sont directement reversés à l'association Gregory Lemarchal. Ainsi la recherche progresse comme l'élaboration du médicament aftrio. Il vient d'être autorisé pour les enfants de 2 à 5 ans mais malheureusement Chloé n'est pas éligible car ce traitement n'agit pas sur sa mutation génétique (il existe plus de 2000 altérations sur le gène porteur de la maladie, Ndlr). Toutefois, cela n'empêche pas Chloé de garder sa joie de vivre et de croire en son avenir. ■



ENSEMBLE POUR CHLOE

Un dîner-spectacle aura lieu le 16 décembre dont les bénéfices iront directement à l'association Gregory Lemarchal.

EN BREF

VALLEE DE SEINE

La communauté urbaine veut vous guider dans votre rénovation énergétique

GPSEO organise, depuis le 11 décembre jusqu'au 10 février 2024, la première édition de RÉNOV&O, le guichet pratique de la rénovation énergétique près de chez soi.


DR

Au programme, des balades thermiques pour identifier et comprendre les forces et les failles de l'isolation de son logement.

Pour faciliter l'accès de tous à l'information sur la rénovation énergétique, le programme de RÉNOV&O, mis en place par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), prévoit 19 animations gratuites à destination des particuliers pour une couverture maximale du territoire dans les communes urbaines comme rurales.

Le programme se distingue en deux parties. Des réunions d'information collectives et des rendez-vous individuels permettront de répondre aux questions des habitants, sur comment bénéficier du dispositif France Rénov', les solutions gratuites pour réduire sa facture de chauffage électrique, ou encore sur les différents éco-matériaux à privilégier pour l'isolation.

Il y aura également des balades thermiques, pour identifier et comprendre les forces et les failles de l'isolation de son logement. « *Pédagogique et ludique, ces balades consistent à arpenter les rues d'une commune, accompagné par un conseiller France Rénov' muni d'une caméra thermique* », précise la communauté urbaine. Pour connaître le programme dans le détail, rendez-vous sur gpseo.fr/maitrise-de-lenergie/renoveo-renovation-energetique. ■

EN BREF

EPONE

Rénovation prévue pour le système de vidéoprotection de la Ville

Dans son dernier magazine municipal, la Mairie a annoncé qu'un plan de rénovation du système de vidéoprotection va être lancé.



POLICE MUNICIPALE EPONE 78

Parmi les actions phares en la matière, la création d'un nouveau centre de supervision urbain en continuité du poste de police municipale.

Souriez, vous êtes filmés. L'engagement pris par la Municipalité de rénover son système de vidéoprotection se met en place. Un plan de modernisation, de remplacement et d'extension est en cours de développement.

L'objectif est de dévoiler les premières nouveautés en juillet 2024. Parmi les actions phares en la matière, la création d'un nouveau centre de supervision urbain en continuité du poste de police municipale est en cours d'étude. Les dossiers de protection possibles sont actuellement en préparation.

Par ailleurs, la recomposition de la Police municipale d'Épône se poursuit. Un nouvel agent a intégré les effectifs de la police municipale à la mi-octobre. Le recrutement se poursuivra en décembre et janvier prochain, pour porter l'effectif à cinq agents en 2024 comme le nouveau maire Ivica Jovic l'avait annoncé dans notre édition du 25 octobre. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

Fabien Aufrechter parmi les 100 personnalités de la tech française qui ont marqué 2023

Le maire de Verneuil-sur-Seine a été récompensé par l'agence frenchweb.fr comme étant une des 100 personnalités de la tech française qui ont marqué 2023.

Le maire de Verneuil-sur-Seine, qui occupe toujours son poste de VP au sein de Vivendi, a le vent en poupe. En effet, Fabien Aufrechter est considéré par l'agence frenchweb.fr comme une des 100 personnalités de la tech française ayant marqué 2023. Pendant un an, les équipes de *frenchweb.fr* ont rencontré des entrepreneurs, chercheurs, politiques, décideurs, acteurs publics, investisseurs, afin qu'ils exposent leurs initiatives.Le millésime 2023 a été dévoilé le 11 décembre et pour celles et ceux qui sont animés par les mots « *blockchain* », « *crypto* »… Les interviews de ces femmes et de ces hommes seront à retrouver sous la forme de portrait ou d'interview au cours des mois de décembre et janvier. Evidemment, tous ne passeront pas au grill mais seulement une bonne partie d'entre eux. ■



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

L'ancien plus jeune maire de France fait partie des 100 personnalités de la tech française qui ont marqué 2023 d'après l'agence frenchweb.fr

Satisfaction locataires

87,6%

de nos locataires satisfaits sur la qualité des échanges avec leur Résid'manager



LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE

www.lesresidences.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Assassinat de Samuel Paty : jusqu'à six mois ferme pour les six collégiens

Après deux semaines de procès, le Tribunal pour enfants de Paris a rendu son verdict le 9 décembre. La majorité des collégiens s'en sort avec de la prison avec sursis. Seul un a écopé d'une peine de six mois ferme.



LA GAZETTE EN YVELINES

Principalement de la prison avec sursis pour les six collégiens impliqués dans la mort de Samuel Paty.

L'attente est longue, à la hauteur de la complexité du dossier. Le verdict rendu par la présidente de la cour doit prendre en compte l'âge des prévenus – tous entre 12 et 14 ans lors de l'assassinat de Samuel Paty – pour que les peines soient punitives et en même temps pédagogiques. « *Avez-vous bien compris vos actes ?* » lance-t-elle à chaque adolescent ou jeune adulte après la lecture de leur sentence.

Tous étaient poursuivis pour association de malfaiteurs en vue de commettre des violences avec trois circonstances aggravantes : le fait que cela concernait un enseignant, que les actes répréhensibles ont été commis aux abords d'un établissement scolaire et enfin la préméditation. Pour rappel, leur minorité réduisait la peine de moitié et chacun ne pouvait donc passer que 2 ans et demi derrière les barreaux maximum. Normalement, aucun n'en verra la couleur.

En effet, Z., la collégienne ayant menti sur la demande de Samuel Paty aux élèves de confession musulmane de quitter la classe avant de montrer les caricatures de Mahomet – ce qui a provoqué l'opération de harcèlement menée par son père Brahim Chnina, incarcéré pour terrorisme et qui sera jugé dans un an - se voit infliger une peine de 18 mois de sursis. Par ailleurs, quatre autres collégiens sont condamnés de 14 à 20 mois de prison, là aussi avec sursis.

C'est Y. qui écope de la sanction la plus lourde. Pour avoir révélé le trajet de Samuel Paty, ainsi que sa description à Abdoullakh Anzorov et d'avoir entraîné avec lui les quatre adolescents précédemment cités dans cette mission, la présidente lui annonce deux ans de prison dont 6 mois ferme sous bracelet électronique. Toutes les peines sont assorties d'une d'obligation de formation et d'enseignement, de soins médicaux et psychologiques et de mesures d'assistance et de surveillance par la protection judiciaire de la jeunesse. À la fin de la délibération, les six mineurs repartent comme ils sont arrivés, c'est-à-dire dans des doudounes et vêtus de masques afin de les anonymiser au maximum.

Les avocats des proches de Samuel Paty ne décolèrent pas à la sortie de la salle Victor Hugo. Selon *le Parisien*, ils évaluent les sanctions comme « *pas à la hauteur du drame et qui envoient un mauvais signal* ». « *Déception* », « *Incompréhension* » tels sont les mots qui résonnent dans le palais du Tribunal de Paris. Les six ex-collégiens ont dix jours pour faire appel mais le jugement est immédiatement exécutoire, a décidé le tribunal pour enfants. ■

EPONE

Un bébé retrouvé mort dans un hôtel, les parents nient

Le 7 décembre, un bébé a été retrouvé mort dans l'ancien hôtel Formule 1 d'Epône. Ses parents, un couple d'Afghans, sont suspectés mais ont nié toute implication durant leur garde à vue.

Une macabre découverte. Au petit matin du 7 décembre, le corps sans vie d'un nourrisson de 18 mois est découvert dans la chambre 104 de l'ancien hôtel Formule 1 d'Epône, qui depuis sert d'endroit pour accueillir des migrants. Comme le narre *78Actu*, les parents – qui ont deux autres enfants - ont été placés en garde à vue le lendemain pour « *homicide volontaire sur mineur de moins de 15 ans par ascendants* » mais contestent le fait d'être responsables de la mort de leur enfant. Toujours selon le média d'informations locales, le bébé présentait des bleus sur le visage et le corps. Les premières investigations de la Sûreté départementale n'ont pas encore permis de déterminer qui du père ou de la mère aurait commis ce meurtre, seulement une chronologie des faits. *78Actu* révèle que le père est parti travailler vers 6h du matin puis a appelé sa femme à 7h45 pour s'assurer que l'aîné s'apprêtait à rejoindre l'école. L'enquête est toujours en cours. ■

EPONE

Un homme suspecté d'agression dans le train arrêté à la gare

Le 5 décembre, un homme aurait frappé à plusieurs reprises une femme de 45 ans dans le train reliant Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie. Les policiers épônois ont pu l'arrêter à la gare.

Le mardi 5 décembre 2023 à 11h10, les forces de l'Ordre sont intervenues en gare SNCF d'Epône-Mézières pour une agression commise dans un train SNCF en provenance de la gare Paris-Saint-Lazare. Les policiers se trouvaient en présence des contrôleurs et d'une femme en pleurs qui expliquait avoir été violentée par un individu ne semblant pas jouir de toutes ses facultés mentales.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les vérifications d'usage ont fait apparaître que l'agresseur fait l'objet d'une fiche de recherche et qu'il est déjà connu des services de police.

Il la suit et lui porte des coups

Celle-ci expliquait qu'elle était assise dans la rame lorsque le mis en cause - un homme de 38 ans - est venu lui toucher son portable. Elle avait alors changé de place, mais l'individu l'a suivie avant de lui porter des coups sur la tête à plusieurs reprises. La victime tentait à nouveau de lui échapper, mais il la rejoignait pour la pousser dans le dos.

Les vérifications d'usage ont fait apparaître que l'agresseur fait l'objet d'une fiche de recherche et qu'il est déjà connu des services de police. Soumis à une expertise psychiatrique, il a été admis à l'hôpital psychiatrique de Mantes-la-Jolie à la fin de la mesure de garde à vue. ■

LIMAY

Une sexagénaire agressée et violée à son domicile

Le 8 décembre, une Limayenne âgé d'une soixantaine d'années a été agressée sexuellement par un homme. Il a été interpellé alors qu'il quittait les lieux.

Une Limayenne de 65 ans a vu sa vie défiler le 8 décembre. Alors qu'il faisait nuit, un homme âgé d'une vingtaine d'années s'immisce dans son logement, la bouscule puis la prend par la taille. Il l'aurait alors violée plusieurs fois. La sexagénaire a tout de même réussi à rentrer en contact avec un de ses proches qui a tout de suite prévenu les forces de l'Ordre. Elles ont pu rapidement intervenir et ont interpellé l'agresseur alors que celui-ci avait encore le pantalon en bas des jambes. Il est connu défavorablement des services de police et a été transféré au commissariat de Mantes-la-Jolie. Il est placé en détention provisoire depuis le dimanche 10 décembre. Quant à la Limayenne, elle a été conduite à l'hôpital, souffrant de douleurs dues aux coups assénés par son agresseur. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les forces de l'Ordre ont pu rapidement intervenir et ont interpellé l'agresseur alors que celui-ci avait encore le pantalon en bas des jambes.



À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du studio au
5 pièces duplex et maisons de 3 et 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale
et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION

COGEDIM

POLYCITÉS

01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALD**ORB. 12/2023.

SPORT

MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL
Poissy perd le derby d'un souffle

Les Pisciacais se sont inclinés d'un point face à leur voisin Ruellois, le samedi 9 décembre pour le compte de la 16ème journée de Nationale Masculine 1.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Vainqueur des Sables d'Olonne quelques jours plus tôt (88-79) le Poissy Basket continue à faire le yo-yo en Nationale Masculine 1.

Avec 11 points d'avance à la mi-temps, l'affaire semblait bien embarquée pour les Jaunes et Bleus dans le derby francilien les opposant à Rueil-Malmaison, samedi dernier. Sauf que comme trop souvent cette saison, tout s'est effondré en fin de match : après un premier quart-temps ou les équipes se sont quittées dos à dos (25-25), et un second remporté par Poissy (25-14), le RCA Basket a fait sa loi en refaisant son retard (23-17, 26-20).

Vainqueur des Sables d'Olonne quelques jours plus tôt (88-79) le Poissy Basket continue à faire le yo-yo en Nationale Masculine 1, comptant désormais 7 victoires pour 9 défaites. Les voilà à la 11ème place de la poule A du championnat, à égalité avec le Stade Toulousain Basket, 10ème, avant d'aller affronter Quimper, coriace deuxième du classement. Les Yvelinois seront condamnés à l'exploit sur le parquet des anciens pensionnaires de Pro B, revanchards après leur défaite face à Chartres qui leur a coûté la tête du classement. ■

MARCHE
Les inscriptions pour le 87ème Paris-Versailles-Mantes sont ouvertes

L'événement emblématique dédié aux marcheurs du territoire se déroulera dans la nuit du 27 au 28 janvier 2024.

4 départs, 1 arrivée, 4 000 marcheurs : la 87ème édition du Paris-Versailles-Mantes à la marche pointe déjà le bout de son nez, et donne rendez-vous aux Yvelinois pour la nuit du samedi 27 au dimanche 28 janvier prochain. Les inscriptions pour cet événement sportif majeur du territoire sont d'ores et déjà ouvertes : vous pouvez vous rendre sur le site www.paris-mantes.fr pour faire partie des milliers de participants qui, chaque année, bravent le froid et la nuit pour traverser le département. Comme d'habitude, différents parcours seront proposés : le 54 kilomètres au départ de Versailles, le 39 kilomètres depuis Beynes, puis le 22 kilomètres en partant de Maule, et enfin celui de 12 kilomètres qui s'élancera de Jumeauville. L'arrivée, elle, se fera au complexe sportif Félicien Dantant à Mantes-la-Jolie. Un événement qui a indéniablement « *un impact positif sur le tourisme local, attirant des visiteurs qui découvrent notre belle région* », comme le souligne l'AS Mantaise, qui organise l'événement. ■

FOOTBALL
Le FC Mantois et le Poissy FC s'imposent

Les deux clubs yvelinois ont respectivement battu Les Lilas (1-0) en Régional 1, et l'équipe 2 du Conflans FC (2-1) en Départemental 1 le week-end dernier.

Les Mantevillois enchaînent. Après avoir battu Saint-Brice le 25 novembre, ils sont allés chercher une victoire au bout du temps réglementaire aux Lilas, le samedi 9 décembre à 15 h, grâce à un but de Yoness El Baillal (90ème). Ce succès obtenu à l'arrachée leur permet de rester 4ème avec 15 points, a égalité avec la réserve du Red Star (3ème) et Claye-Souilly (2ème). À la première place, on retrouve Saint-Denis avec deux petits points d'avance sur le groupe des poursuivants.

De l'autre côté de la Vallée de Seine, le Poissy FC poursuit le début de son histoire. Après deux matchs nuls consécutifs face à la réserve des Mureaux et Marly-le-Roy, les Pisciacais ont battu l'équipe réserve du Conflans FC (2-1). Ils se placent désormais à la 5ème position du classement de Départemental 1. De son côté, l'OFC Les Mureaux devait affronter la réserve du Havre, le dimanche 10 décembre. Le match a finalement été reporté à une date ultérieure. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Ce succès obtenu à l'arrachée permet au FC Mantois de rester 4ème avec 15 points, a égalité avec la réserve du Red Star (3ème) et Claye-Souilly (2ème).

VOLLEY-BALL
Le CAVJB n'enchaîne pas et tombe à Épinal

Après s'être offert le leader, l'entente Conflans-Andrésy-Jouy a bien failli s'imposer chez le Stade Athlétique Spinalien, samedi à l'extérieur (3 sets à 2).

Cela aurait été trop beau. Une semaine après avoir fait tomber Chalon-sur-Saône, leader jusque là invaincu, les Corsaires du CAJVB allaient défier le Stade Athlétique Spinalien, troisième de la poule B d'Élite Masculine 1, sur son propre terrain. Ce qui aurait pu être une confirmation des ambitions yvelinoises s'est transformé en cruelle défaite : malgré une prestation aboutie et un scénario à rebondissements, les Conflanais ont fini par s'incliner sur le score de 3 sets à 2 malgré une entame en fanfare.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En remportant les deux premières manches (25-19, 25-20), le CAJVB semblait pourtant toucher du doigt une seconde victoire fracassante face à un poids lourd du championnat.

En remportant les deux premières manches (25-19, 25-20), le CAJVB semblait pourtant toucher du doigt une seconde victoire fracassante face à un poids lourd du championnat. C'était sans compter sur le réveil des Spinaliens au pire des moments, lors d'un troisième set irrespirable mais finalement remporté par les locaux (25-22). Les deux sets suivants (25-18, 15-11) ont finalement eu raison des espoirs des Corsaires, qui ont quitté les Vosges avec plein de regrets. Pas le temps de tergiverser, cependant, car un troisième adversaire de taille va se présenter au gymnase Pierre Bérégovoy le 23 décembre : le Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor, deuxième du classement. Un nouveau défi pour le CAJVB, qui a prouvé qu'il avait les ressources pour regarder n'importe quelle équipe dans les yeux. ■

BREAKDANCE
Les Mantais de Start2Step remportent le championnat d'Italie

Les jeunes danseurs de l'école de Mantes-la-Jolie ont impressionné lors de la grande finale à Bologne, s'adjugeant le titre de champion dans la catégorie « *Kids* ».

Une fois de plus, le talent de Mantes-la-Jolie s'exporte à l'international. Les jeunes de l'école de danse hip-hop Start2Step ont remporté le titre de champion d'Italie dans la catégorie « *Kids* », le vendredi 8 décembre dernier à Bologne, après avoir impressionné lors des concours qualificatifs organisés plus tôt à Pise et à Gênes. Une belle victoire avec une récompense de 1 000 euros à la clé. Vous pourrez d'ailleurs vous familiariser avec la discipline ce week-end des 16 et 17 décembre avec la Merry Christ Mantes : pendant deux jours, à la salle Jacques Brel de Mantes-la-Ville, les danseuses et danseurs de Start2Step proposeront des battles de break, de la danse hip-hop ainsi qu'un concours chorégraphique. Pour réserver votre billet (8 euros pour le grand public, 4 euros pour les moins de 3 ans), rendez-vous sur www.billetweb.fr/merrychrist-mantes23. ■



START2STEP

Les jeunes de l'école de danse hip-hop Start2Step ont remporté le titre de champion après avoir impressionné lors des concours qualificatifs organisés plus tôt à Pise et à Gênes.

ON A ENCORE VÉRIFIÉ, E.LECLERC EST MOINS CHER QUE LIDL.



En comparant plus de produits, ça change tout :
E.Leclerc est en moyenne moins cher que Lidl sur les marques nationales,
ainsi que 6% moins cher sur ses marques distributeur*.

MARQUE REPÈRE

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

€co+ Simple et bien plus!

*Prix moyens comparés de 314 produits de marques distributeurs, relevés du 17 au 25 novembre 2023, dans 50 magasins E.Leclerc et 51 magasins Lidl et de 456 produits de marques nationales, relevés du 4 au 19 octobre 2023, dans 50 magasins Lidl et 50 magasins E.Leclerc. Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations, détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.moins-cher.leclerc

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Samuel Paty illustré sous les traits de *Crayon Noir*

L'autrice Valérie Igounet et l'illustrateur Guy Le Besnerais ont allié leurs forces pour retracer la vie de Samuel Paty sous la forme d'une BD, « *Crayon Noir – l'histoire d'un prof* ». Car « *Raconter, c'est empêcher que la mort ait le dernier mot* ».

AURELIEN BAYARD

La condamnation des six collégiens impliqués dans l'assassinat de Samuel Paty le 8 décembre (voir page 14), a remis cet événement au cœur de l'actualité. Et c'est pour toucher cette frange de la population que Valérie Igounet et Guy Le Besnerais ont choisi la BD pour raconter la vie du professeur d'histoire-géographie. « *Je voulais que ce roman graphique soit lu par plusieurs générations dont évidemment celle des adolescents* » explique l'historienne. Mais avant de commencer tout le travail de documentation et de recueil de témoignages, les deux auteurs ont prévenu sa famille, « *qui était d'accord mais ne voulait pas participer* » rapporte l'illustrateur. Selon eux, il fallait mieux connaître cet homme dont les médias ont beaucoup parlé.

Pour retracer son itinéraire, Valérie Igounet a utilisé la même méthodologie que lors de l'écriture de ses livres historiques : s'appuyer sur des sources orales, des documents. Pour les entretiens, ils ont instauré un climat de confiance, un envoi de mails afin d'expliquer les tenants et les aboutissants puis la validation des dires retranscrits, aussi bien pour le texte que pour le dessin. « *Nous ne voulions pas émettre de jugement* » ajoute Guy Le Besnerais.

Contrairement au journaliste Stéphane Simon, auteur de « *Les Derniers Jours de Samuel Paty – Enquête sur une tragédie qui aurait dû être évitée* » ayant déclaré lors d'une interview au *Point* que le professeur avait été abandonné, ils voulaient que le lecteur se forge lui-même son opinion. « *Il est clair qu'il s'est senti seul, mais seulement deux de ses collègues se sont désolidarisés* » détaille l'écrivaine, « *et le proviseur a réagi en organisant des réunions avec les parents.* »

Le lendemain du verdict des six collégiens, Valérie Igounet et Guy Le Besnerais étaient en séance de dédicace à Conflans-Sainte-Honorine à la médiathèque Blaise Cendrars. Une rencontre permise grâce à Soraya, maman d'un élève de Samuel Paty et également présente dans le roman graphique : « *C'est hyper symbolique. Elle a porté le livre à Conflans-Sainte-Honorine. Nous avons trouvé cela touchant.* » Si une multitude de personnes viennent à leur rencontre, l'autrice et l'illustrateur remarquent de nombreux professeurs très marqués par cet assassinat. « *Ils s'en servent déjà comme outil pédagogique pour les questions sur la liberté d'expression, la laïcité et la gestion des réseaux sociaux. Et c'est ce que nous souhaitons* » indique Guy Le Besnerais. ■

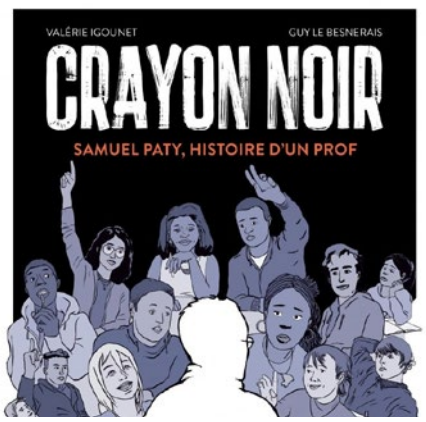

STUDIO FACTS

***Crayon Noir* raconte la vie de Samuel Paty à travers une BD, « *un moyen de toucher la jeune génération* » selon ses auteurs Valérie Igounet et Guy Le Besnerais.**

NEZEL

La dernière fresque de l'exposition « *Un mur, une œuvre* » a vu le jour

Après Bouafle, Fontenay-Mauvoisin, Mézières-sur-Seine et Rosny-sur-Seine, c'est à Nézel que l'opération « *Un mur, une œuvre* » a fini son tour du territoire, des mains des artistes Horor et Nexer.

Du 27 novembre au 2 décembre, les Nézelloises et Nézellois ont pu observer deux artistes s'affairer sur la façade de l'école primaire Pasteur : Horor et Nexer, du collectif « *Arts Osons* », ont en effet exercé leur talent pour donner vie à la dernière fresque de l'édition 2023 d'« *Un mur, une œuvre* ». Après Bouafle, Fontenay-Mauvoisin, Mézières-sur-Seine et Rosny-sur-Seine, cette exposition est donc passée à Nézel, portant à 11 le nombre d'œuvres murales réalisées depuis 2019 dans le cadre de cette opération destinée à promouvoir l'art de rue.



LA GAZETTE EN YVELINES

L'opération « *Un mur, une œuvre* » continuera en 2024 : la sélection des communes et le choix des artistes se feront dès le mois de janvier.

Les deux artistes, qui ont déjà élaboré la fresque du stade nautique de Mantes-la-Jolie, ont ici imaginé un paysage forestier riche en couleurs, où deux oiseaux ouvrent et ferment l'espace mural entre les fenêtre de la façade de l'établissement.

L'opération continue en 2024

L'opération « *Un mur, une œuvre* » continuera en 2024 : la sélection des communes et le choix des artistes se feront dès le mois de janvier. ■

LIMAY

Le concert solidaire « *Le père Noël est un rockeur* » revient ce samedi

Chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, le rock s'invite à Limay et ce mois de décembre 2023 ne dérogera pas à la règle. Ce samedi 16 décembre, à 19 h 30, le concert caritatif « *Le Père Noël est un rockeur* » se tiendra à l'espace culturel Christiane Faure, avec en tête d'affiche le groupe « *Abba For Ever* », qui rendra hommage aux chansons mythiques du groupe suédois. Alors, oui, on vous voit venir : Abba n'a pas grand-chose à voir avec le rock. Mais pour les adeptes du genre, le groupe local Summer Time vous fera profiter de ses inspirations grunge en première partie. Pour payer l'entrée, ce ne sera ni en espèces, ni par chèque, ni carte bleue : il vous faudra apporter un jouet neuf d'une valeur de 10 euros minimum, pour égayer le Noël des enfants dans le besoin. ■

VILLENNES-SUR-SEINE

Un concert de Noël à l'accent écossais

Le son des cornemuses pour Noël, ça vous dit ? Dans le cadre du jumelage entre la commune de Villennes-sur-Seine et la communauté d'agglomération de Largo, en Écosse, la municipalité propose un concert de Noël aux sonorités écossaises, ce samedi 16 décembre à 20 h à la salle des Arts. Musiques et danses celtiques sont au programme de cette soirée sous le signe du partage des cultures entre les deux pays. En plus, l'entrée est libre : raison de plus de profiter de cet événement qui promet un Noël dépaysant. ■

GUERVILLE

L'exposition « *La scène et l'écrit* » s'installe à la bibliothèque « *L'Embellie* »

Après avoir investi le centre culturel Oh 41! de Rosny-sur-Seine, l'exposition « *La scène et l'écrit* » débarque à Guerville. C'est plus précisément au sein de la bibliothèque « *L'Embellie* » que les deux compères de toujours vont exposer leur travail : Jean-Claude Minet, photographe, et le parolier Chris Sheldon fusionnent leurs deux univers avec des clichés d'artistes sur scène accompagnés de textes extraits de différentes chansons. L'exposition est accessible sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque : du mardi au vendredi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, et le samedi de 10 h à 12 h. Vous avez jusqu'au 31 janvier pour y découvrir leur travail. ■

POISSY

Un concert en hommage à Michel Legrand... et un spectacle surprise



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le mardi 19 décembre, le théâtre accueillera Nathalie Dessay et le contrebassiste Pierre Boussaguet pour un hommage à leur complice Michel Legrand.

Ce samedi 16 décembre, le théâtre de Poissy vous prépare une surprise : comme chaque année, un spectacle familial et caritatif, gardé secret jusqu'à l'ouverture des portes, animera les planches pisciacaises pour la bonne cause. S'il est accessible gratuitement sur réservation, vous pourrez faire un don à la sortie pour soutenir l'association choisie. Puis quelques jours plus tard, le mardi 19 décembre, le théâtre accueillera Nathalie Dessay et le contrebassiste Pierre Boussaguet pour un hommage à leur complice Michel Legrand, disparu en 2019. De quoi livrer un concert empli d'émotion, entre comédie musicale, jazz et chanson. ■

LE MORNING LFM

Les Restos du Cœur 78 face à la crise financière

Depuis le 20 novembre 2023, la 39e campagne hivernale des Restos du Cœur est lancée. Cette campagne a démarré dans un contexte financier compliqué, dû à l'inflation et à l'augmentation des demandes d'aide. Quel impact pour les bénéficiaires ?



LFM RADIO

Hélène Lacaille, co-responsable du centre des Restos du Cœur de Mantes-la-Jolie et Fabienne Lambert, responsable départementale de l'association.

Les Restos du Cœur sont mis en difficultés pour cette année 2023. L'association créée en 1985 par Coluche subit elle aussi l'inflation qui touche la France. De plus, à ce facteur s'ajoute celui de l'augmentation du nombre de personnes dans la précarité financière, et qui font les démarches afin de bénéficier de l'aide des Restos du Cœur. « *Nous voyons arriver des personnes nouvelles*, confirme Hélène Lacaille, co-responsable du centre de Mantes-la-Jolie, *des gens qui travaillent mais qui ont des petits salaires, des personnes retraitées, des étudiants.* »

Les répercussions de ces deux facteurs associés ? Une diminution des points des bénéficiaires (un point équivaut à un repas Ndlr), « *Les personnes comprennent qu'il faut partager* », poursuit Hélène Lacaille. Mais également des personnes refusées, 5 à 10 % selon Fabienne Lambert, responsable départementale de relais et Restos du Cœur. Toutefois elle précise que ces personnes pourront être accompagnées « *sur d'autres choses que l'aide alimentaire.* »

En effet, outre l'aide alimentaire, les Restos et Relais du Cœur mènent d'autres actions afin de permettre de sortir de la pauvreté : aide à la recherche d'emploi, cours de français, accompagnement pour les accès aux droits sociaux. En espérant que tout rentre vite dans l'ordre pour l'association qui aide chaque année en France plus d'un million de bénéficiaires. ■

Le Morning LFM, animé par Leslie et Redouane, du lundi au vendredi de 6 h 30 à 9 h 30 sur le 95.5 et sur le www.lfm-radio.com.

LE RECAP DE LA REDAC

Starification des enfants sur les réseaux sociaux : Nicolas Khamsopha et « *#Projet2036* »

Enfant du pays, Nicolas Khamsopha était cette semaine de retour à Mantes-la-Jolie pour présenter son dernier film produit par Atome Films. Un court métrage qui raconte l'histoire de Rayane, jeune prodige du football, mis sous pression par ses deux parents qui espèrent faire de leur fils le futur Mbappé.

Un sujet que le réalisateur connaît bien, passionné par le football avant le cinéma, il a aussi travaillé durant 6 ans pour le média *Oh My Goal*, ce qui lui permis de découvrir la course à la médiatisation dans laquelle s'engagent de plus en plus de familles.

Ce film tourne autour du sport mais aussi des effets nocifs des réseaux sociaux, puisque les parents du jeune Rayane, incarnés par Isabelle Vitari et Joakim Latzko, connus respectivement pour leurs rôles dans *Nos Chers Voisins* et *Plus Belle La Vie*, partagent les performances de leur fils en vidéo sur TikTok.

Prochain défi pour le réalisateur de 30 ans ? Faire en sorte que le film soit disponible au plus grand public et le développer pour un long métrage. En attendant, « *Projet 2036* » dans sa forme originale est annoncé pour le 1er trimestre 2024. ■

Le Récap de la Rédac, présenté par Hakima Aya le vendredi de 12 h à 14 h sur LFM 95.5. L'intégralité de l'interview est disponible sur lfm-radio.com/podcasts.



LFM RADIO

Dans « *Projet 2036* », Nicolas Khamsopha aborde l'exposition des enfants sur les réseaux liée au football.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

7								
8	4	3		9	5		2	6
1			4	8	6	5		3
6		5	3		8	9		7
	1	7		2	9			8
		4					3	
	7				3			
	6	8		7		3		1
	3	1	9	6				4

SUDOKU :
niveau difficile

	9	5			3		4	2
6					2	3	5	
				4	9			
		7	4			9		5
					7	4		
2	4	6	9	5				
	2			9		6		8
9			2		1			4
	7				4			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°368 du 6 décembre 2023 :

3	2	5	9	1	7	8	4	6
8	1	4	2	5	6	7	3	9
6	7	9	3	8	4	1	2	5
7	3	6	1	2	9	5	8	4
1	4	8	6	3	5	9	7	2
5	9	2	4	7	8	6	1	3
4	8	7	5	6	3	2	9	1
9	5	1	7	4	2	3	6	8
2	6	3	8	9	1	4	5	7

7	9	1	2	8	5	6	3	4
4	6	5	7	3	1	9	8	2
8	2	3	6	9	4	7	5	1
1	3	9	4	5	8	2	6	7
5	7	2	1	6	3	4	9	8
6	4	8	9	7	2	3	1	5
2	8	4	3	1	9	5	7	6
3	5	6	8	2	7	1	4	9
9	1	7	5	4	6	8	2	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

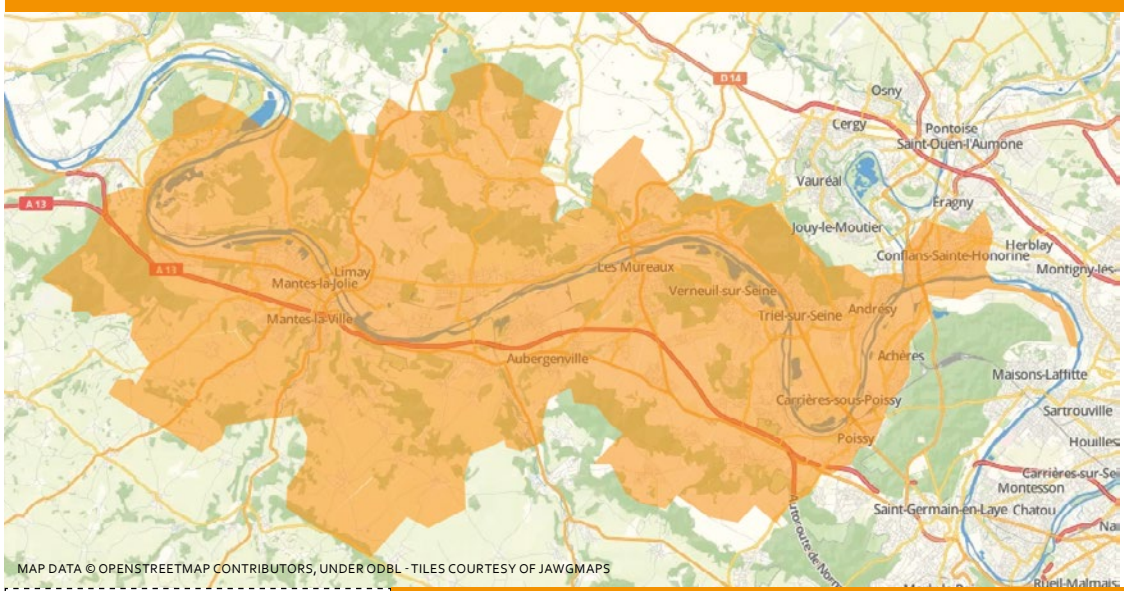

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 12-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

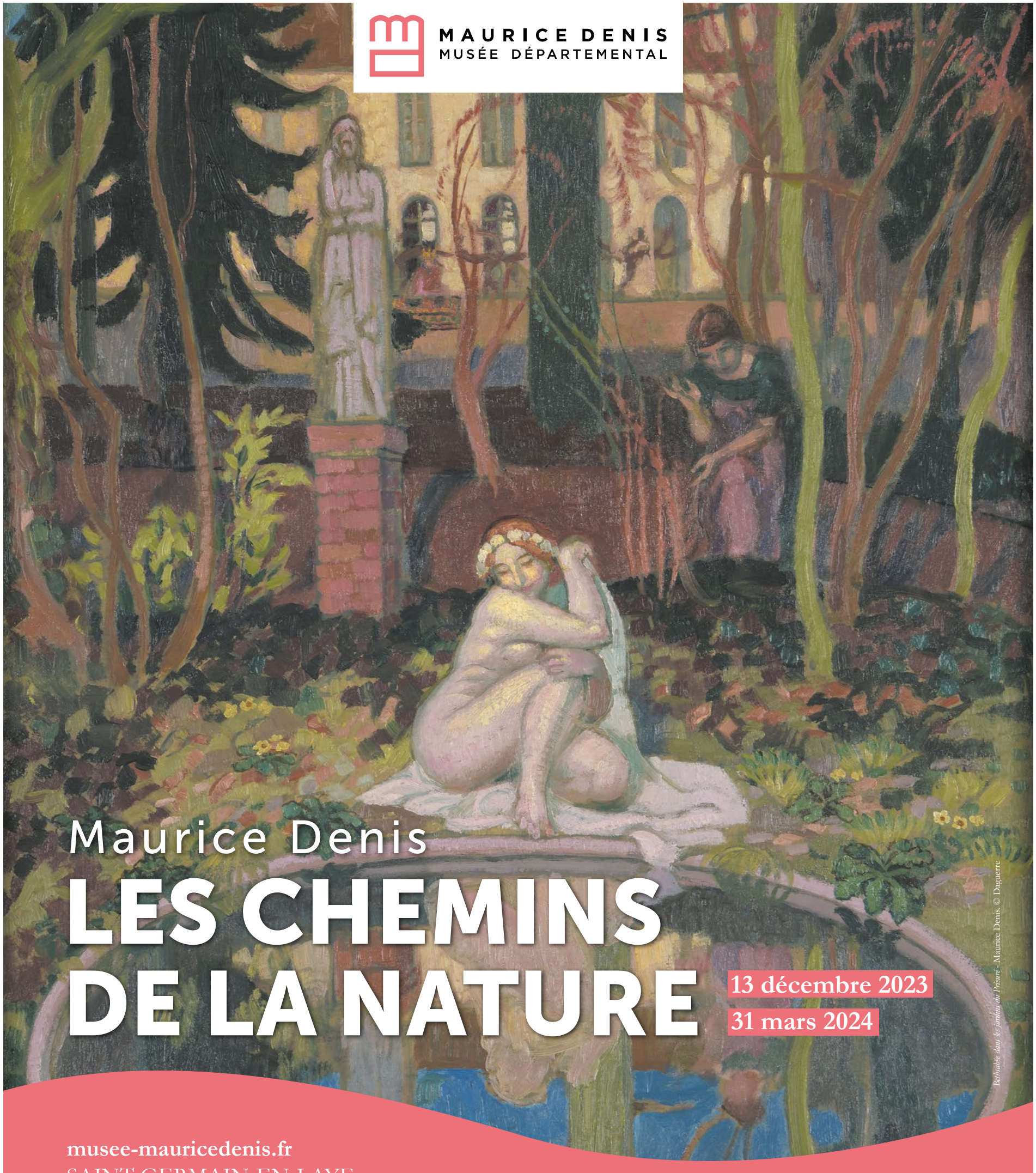

Maurice Denis

LES CHEMINS DE LA NATURE

13 décembre 2023
31 mars 2024

Bethsabée dans les jardins de Pracare - Maurice Denis. © Daguerre

musee-mauricedenis.fr
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

MAISONS DES ILLUSTRES
MINISTÈRE DE LA CULTURE

MONUMENT HISTORIQUE

Yvelines
Le Département

yvelines.fr